



Céline Dion

## Une *Fureur* tout Céline

Cahier Arts + Spectacles, page C1



## Le grand blanc

Cahier Actuel, page B1





## De nouvelles rotatives pour *La Presse* en 2003

HUGO DUMAS

DES PHOTOS plus claires, des couleurs éclatantes : le quotidien *La Presse* sera imprimé, dès la fin de l'été 2003, sur des presses dernier cri dignes des plus prestigieux journaux du monde.

Après plusieurs mois de négociations, les membres du syndicat des métiers et de l'imprimerie (FNC-CSN) du quotidien de la rue Saint-Jacques ont voté à 70 %, dimanche, en faveur des offres patronales. Deux cent trente employés sont affectés par les changements dans les futures méthodes d'impression du journal.

La grande majorité de ces syndiqués prendront leur retraite, avec des indemnités de départ bonifiées. Entre 25 et 30 syndiqués ont choisi de poursuivre leur carrière à *La Presse* et seront affectés à d'autres tâches, principalement à la distribution.

Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*, était évidemment ravi hier. « Nous travaillons avec acharnement sur ce dossier depuis 18 mois, explique M. Crevier. Mais nous tenions à ce que ça se fasse dans le respect de tous les employés concernés. »

Concrètement, les nouvelles presses permettront une utilisation de la couleur encore plus grande dans les pages du journal, souligne Guy Crevier. Les photographies et tous les détails graphiques seront plus clairs. La maquette du journal sera aussi repensée.

Le président du syndicat des métiers et de l'imprimerie de *La Presse*, André Brouillard, a dit hier que « c'était une bonne entente ». Selon lui, seuls les employés plus jeunes ont manifesté du mécontentement.

C'est en janvier 2001 que le Groupe Transcontinental et *La Presse* ont signé un important contrat pour l'impression du plus grand quotidien du groupe Gescia. D'une durée initiale de 15 ans, ce contrat d'impartition est évalué à 60 millions par année. Il était cependant conditionnel à une entente avec les pressiers, qui vient d'être

Voir NOUVELLES en A2

Le texte du président et éditeur de *La Presse* en page A12

## RETOUR TRIOMPHAL



Photo PC

Les yeux rougis par la fatigue d'une nuit de fête au village olympique de Salt Lake City, 80 athlètes canadiens sont revenus au pays hier, en passant par l'aéroport de Calgary, où les attendaient parents et amis. Arborant fièrement ses trois médailles, le patineur Marc Gagnon les trouvait si légères qu'il pensait déjà aux Jeux de 2006 à Turin : « Si mon corps tient le coup, c'est certain que je veux y être. J'adore les Jeux olympiques. » Nos informations dans le cahier Sports, pages S2 à S4.

## Ottawa pourrait accroître son aide au sport amateur

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien estime que le Canada a récolté les premiers fruits du financement accru accordé au sport amateur lors des Jeux olympiques de Salt Lake City, où les athlètes canadiens ont remporté 17 médailles, soit le plus grand nombre dans l'histoire du pays.

M. Chrétien a du même souffle laissé entendre que son gouvernement pourrait délier davantage les cordons de sa

bourse au cours des prochaines années à la suite de la performance remarquable des athlètes du Canada.

Après des années de vaches maigres, le budget annuel de Sport Canada a été majoré à 95 millions de dollars au printemps dernier, soit presque le double de ce qu'il était en 1998.

Cette hausse du budget de l'organisme responsable du financement des

Voir SPORT en A2

# Récupérer la TPS plutôt que des points d'impôt

La commission Séguin sur le déséquilibre fiscal entre Ottawa et Québec en ferait sa principale recommandation

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La TPS au lieu des points d'impôt. La commission Séguin sur le déséquilibre fiscal suggérera de chambarder le discours habituel des revendications québécoises en réclamant une partie des milliards prélevés par Ottawa au Québec comme taxe sur les produits et services.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, cette idée surprise sera au centre du rapport que déposera l'ancien ministre libéral à la fin de la semaine prochaine ou au début de la suivante, juste avant le début de la session parlementaire à l'Assemblée nationale.

Yves Séguin conclut que la formule actuelle du transfert social canadien doit être modifiée. Plusieurs formules s'offrent aux gouvernements, dont le transfert de points d'impôt maintes fois évoqué par Québec.

Mais la commission Séguin préconisera une nouvelle solution de remplacement, une « préférence » : la récupération par Québec de la taxe mise en place par le gouvernement Mulroney, au



Photo La Presse

Yves Séguin

Voir TPS en A2

[cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca) Des articles et des hyperliens pour mieux comprendre les enjeux du déséquilibre fiscal à : [www.cyberpresse.ca/fiscal](http://www.cyberpresse.ca/fiscal)



### AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

|                      |          |                  |             |
|----------------------|----------|------------------|-------------|
| Actuel               | cahier B | Le monde         | A8-A11, A14 |
| Arts                 | cahier C | Loteries         | A2, E2      |
| - horaire spectacles | C4       | Montréal Plus    | cahier E    |
| - horaire télévision | C2       | Mots croisés     | E3, E8, S10 |
| Bandes dessinées     | E8       | Mot mystère      | E8          |
| Bridge               | E6       | Petites annonces |             |
| Décès                | E7       | - immobilier     | E4          |
| Éditorial            | A12      | - marchandises   | E4, E5      |
| Observateur          | E4       | - emplois        | E5          |
| Feuilleton           | E8       | - automobile     | E5, E6      |
| Forum                | A13      | - affaires       | D2          |
| Horoscope            | E6       | Politique        | A5          |

La Presse Affaires

cahier D

### MÉTÉO

Voir page S16

Faible pluie en après-midi  
Maximum 8, minimum -2



6 21924 98765 1

## Tremblay veut organiser le Sommet de Montréal avec des employés de la Ville

ÉRIC TROTTIER

MALGRÉ la controverse qui secoue l'événement depuis une semaine, le maire Gérard Tremblay veut organiser coûte que coûte son Sommet de Montréal aux dates prévues, les 4, 5 et 6 juin prochains.

Cette fois, cependant, M. Tremblay a l'intention d'organiser cette grande rencontre avec l'aide des employés de la Ville, et s'il arrivait qu'ils aient besoin d'une expertise à l'externe, il a promis de respecter la procédure d'appel d'offres.

C'est ce qu'a annoncé le maire à la sortie d'un caucus avec son parti, hier, juste avant son entrée à l'assemblée du conseil.

M. Tremblay a donné jusqu'à vendredi au directeur général de la Ville, Guy Coulombe, pour mettre sur pied un plan d'action en vue de permettre la tenue de l'événement au début juin. « À la suite des récents événements, nous voulons maintenir le Sommet ; c'est fondamental, une occasion unique pour les citoyens de s'exprimer sur leurs préoccupations », a dit le maire, qui a semblé parfois en colère quand il a rencontré les journalistes.

Il faut dire que sa crédibilité, dans les reportages télé comme dans les éditoriaux, a été passablement entachée depuis une semaine, après que son administration eut

accordé un contrat de 850 000 \$ à l'Institut pour le progrès socio-économique (IPSE), organisme fondé par le maire Tremblay en 1999.

Après qu'on eut découvert que l'IPSE avait commencé son contrat 10 jours avant le lancement de l'appel d'offres et un mois avant l'ouverture des soumissions, l'entreprise a décidé de se retirer du dossier, vendredi.

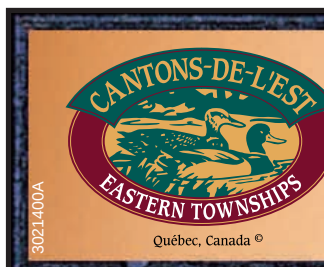
« Je trouve regrettable que l'IPSE, de bonne foi, se soit impliquée dans un processus qui faisait appel à son expertise, a raconté l'ancien ministre libéral, mais je tourne la page et je regarde l'avenir. Je vais répondre aux attentes légitimes de la population

qui veut contribuer à la réussite de la nouvelle ville. »

Il y a une semaine, le maire a expliqué que l'IPSE avait mis au point une formule unique pour ce genre d'événements, qu'il jugeait alors essentielle à la bonne marche du Sommet. On ne pouvait pas

Voir TREMBLAY en A2

[cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca) Un dossier sur la controverse entourant l'organisation du Sommet de Montréal à : [www.cyberpresse.ca/tremblay](http://www.cyberpresse.ca/tremblay)



À 1 h au sud de Montréal

## Dans les Cantons-de-l'Est... on vous déroule le tapis blanc!

[www.tourismecantons.qc.ca](http://www.tourismecantons.qc.ca)

### Auberge L'Étoile-sur-le-Lac, Magog

Forfait Ski À partir de **101,95 \$** par pers. occ. double

[www.etoile-sur-le-lac.com](http://www.etoile-sur-le-lac.com) • 1 800 567-2727



Québec 1 877-Bonjour [www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)



1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



La 500<sup>e</sup> de Brachetti

Le transformiste Arturo Brachetti, qui change de costume à la vitesse de l'éclair, a fait du chemin depuis qu'il a créé son spectacle au Festival Juste pour rire. Avant de revenir à Montréal en juillet, il donne cette semaine la 500<sup>e</sup> représentation dudit spectacle au Casino de Paris. Notre journaliste Sonia Sarfati est sur place.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Le bilan complet des JO de 2002  
[cyberpresse.ca/saltlake](http://cyberpresse.ca/saltlake)

> Mode, santé, restos, voyages et bien plus  
[cyberpresse.ca/tendances](http://cyberpresse.ca/tendances)

> Tous nos grands dossiers  
[cyberpresse.ca/dossiers](http://cyberpresse.ca/dossiers)

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



SILVIA GALIPEAU

> Homoparentalité

La question des enfants de couples de même sexe. Demain dans Actuel.



MATHIAS BRUNET

> Canadien-Sénateurs

Le retour du hockey de la Ligue nationale après la trêve olympique, demain dans le cahier Sports.



SOPHIE COUSINEAU

> Le monde des affaires

Une chronique à lire les mercredi, vendredi et samedi dans *La Presse Affaires*.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : **1-2-0**

> À quatre chiffres : **3-9-4-8**

SUITES DE LA UNE

TPS

Suite de la page A1

début des années 1990, pour remplacer la taxe sur les produits manufacturés.

La commission Séguin a été lancée dès les premiers jours du gouvernement Landry, en mars l'an dernier. Le rapport était attendu à la fin du mois de décembre 2001, mais la maladie a empêché M. Séguin de respecter cette échéance.

L'ancien ministre du Revenu de Robert Bourassa, qui avait démissionné précisément parce que son patron avait accepté l'application de la nouvelle taxe fédérale au Québec en 1990, voit des avantages concrets à laisser de côté la revendication traditionnelle du rapatriement de points d'impôt du Québec.

Chaque point de taxe de vente au Québec représente environ 800 millions de dollars. Actuellement, les deux taxes — la TPS fédérale et la TVQ provinciale — totalisent 15,5 %.

Dans sa réflexion, indique-t-on, M. Séguin a relevé d'importantes économies potentielles dans le transfert de la taxe fédérale plutôt que dans celui des points d'impôt. Vu que le Québec prélève déjà les deux taxes, le transfert représente des coûts nuls du point de vue administratif. Au surplus, des économies seraient possibles. Il s'agit donc d'une opération alléchante pour les contribuables.

La TPS fédérale pompe 5,8 milliards au Québec et la taxe de vente provinciale, 7,4 milliards. L'ensemble des transferts fédéraux pour la santé et les services sociaux au Québec est de 2,9 milliards, selon le dernier budget de Pauline Marois.

Si Ottawa transférerait des points d'impôt sur le revenu aux provinces, il avantagerait l'Ontario, où se trouvent les salaires les plus importants.

Pour certains économistes toutefois, l'inconvénient de la formule de M. Séguin est évident : la taxe de vente croît beaucoup moins vite que les revenus des particuliers.

Mais M. Séguin ne partage pas ce point de vue, dit-on.

Pour la péréquation, le rapport Séguin propose une formule de calculs incluant les 10 provinces, ce qui avantagerait le Québec.

Le rapport comprendra aussi une vaste étude du Conference Board faisant des projections sur la disparité des recettes fiscales entre Ottawa et Québec pour les 20 prochaines années. L'ampleur du fossé prévu sera d'ailleurs au centre de l'argumentation de la commission.

Dans les documents publiés lors du lancement de la commission, on rappelle que le Québec prélève 51,6 % des revenus de l'impôt sur les revenus des particuliers, mais

qu'Ottawa en bénéficie davantage à cause de la mécanique de l'abattement spécial de 9 % consenti au Québec. Le fédéral a réduit d'autant ses transferts au titre du financement des programmes sociaux. La commission Séguin craint que le fédéral puisse de nouveau financer à même des compressions de transferts d'éventuels déplacements de points d'impôt en faveur des provinces. Il croit qu'une fois le transfert réalisé, Ottawa pourrait trouver le moyen de récupérer ses pertes ailleurs.

Le transfert de points de taxe de vente serait plus tangible et irréversible, selon la commission Séguin.

NOUVELLES

Suite de la page A1

conclue. Transcontinental dispose maintenant de 18 mois pour ériger une usine et y implanter les nouveaux équipements, qui serviront à imprimer principalement *La Presse* et ses produits dérivés. Rémi Marcoux, président du conseil et chef de la direction du Groupe Transcontinental, indique que la construction de cette usine « extrêmement moderne » commencera en avril ou en mai, sur un terrain vacant en bordure de l'autoroute Métropolitaine, à Pointe-aux-Trem-

bles. Un investissement qui se chiffre entre 90 et 100 millions, selon M. Marcoux. Plus de 70 personnes y travailleront.

« Aucun autre quotidien en Amérique du Nord n'est présentement imprimé avec cette haute technologie », précise Rémi Marcoux en entrevue téléphonique. La nouvelle *Presse* paraîtra, si tout va bien, pour la rentrée 2003, après les vacances estivales.

Transcontinental a choisi le modèle Mainstream 80 de Heidelberg,

soit le même type de presses que le *Daily Telegraph* de Londres s'affaire à installer. Présentement, un seul journal dans le monde (un quotidien danois) est imprimé avec des presses semblables. La nouvelle usine de Transcontinental dans l'est de Montréal pourra produire jusqu'à 80 000 exemplaires de *La Presse* toutes les heures, note Rémi Marcoux.

La *Presse* a déjà songé, lorsque Roger D. Landry en était le président et éditeur, à construire elle-

même sa nouvelle imprimerie. Le projet a cependant avorté. Comme *La Presse* n'est pas un imprimeur commercial, il était pratiquement impossible de rentabiliser la construction d'une imprimerie flambant neuve.

Les nouvelles presses faciliteront grandement la réalisation de projets spéciaux, comme des cahiers thématiques, des éditions spéciales et des magazines, ajoute Guy Crevier. Les annonceurs y trouveront aussi leur compte.

Transcontinental imprime déjà le quotidien *The Globe and Mail* et se sert des mêmes presses à Mississauga, pour imprimer certains hebdomadaires dans les temps morts.

La *Presse* est présentement imprimée dans ses édifices à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Antoine, dans le Vieux-Montréal. Ces équipements vieillots ne serviront vraisemblablement plus quand Transcontinental prendra le relais dans l'impression du quotidien.

SPORT

Suite de la page A1

53 fédérations nationales de sport au pays a été annoncée lors du Sommet national sur le sport organisé par l'ancien ministre responsable du dossier, Denis Coderre, qui a travaillé sans relâche à défendre la cause du sport amateur au pays, avant d'être muté au ministère de l'Immigration en janvier.

« Les deux dernières semaines ont été très bonnes. Nous en sommes tous très fiers. C'est un signe que nous avons commencé à investir un peu plus dans le sport amateur il y a quelques années et que nous en voyons les résultats aujourd'hui », a déclaré M. Chrétien aux Communautés.

Ces propos du premier ministre font croire au nouveau secrétaire d'État au Sport amateur, Paul De-

Villers, que le gouvernement entend consacrer davantage d'argent afin de soutenir les athlètes.

M. DeVillers, qui a assisté à la victoire éclatante du Canada aux dépens des États-Unis au hockey sur glace, dimanche après-midi, est allé jusqu'à réclamer hier la création d'un ministère distinct responsable du sport amateur.

« Tout le monde est très fier des résultats. J'espère que cela va donner au gouvernement une meilleure volonté (d'investir plus). Mais il faut faire l'analyse de nos résultats, déterminer les compétitions où nous avons bien réussi et celles où nous avons moins bien réussi avant de prendre une décision », a déclaré M. DeVillers.

Il a convenu que les athlètes ca-

nadiens ont besoin d'un coup de pouce financier afin de pouvoir réaliser leur rêve de monter sur la plus haute marche du podium.

Le ministre a ajouté que les propos du premier ministre Chrétien, qui s'est entretenu par téléphone avec quelques-uns des médaillés canadiens au cours des 16 jours de compétition, lui « donnent de l'espoir ». « J'espère que nous allons pouvoir augmenter le budget », a-t-il dit.

Aux Communes, hier, les députés ont mis de côté l'esprit partisan afin de rendre un vibrant hommage aux athlètes canadiens. Le premier ministre Chrétien a salué « la classe » du couple Jamie Salé et David Pelletier, « la vitesse incroyable » de Marc Gagnon, la dé-

termination de l'équipe de hockey féminin, et la finesse de l'équipe de hockey masculin, qui a permis au Canada d'exercer de nouveau sa suprématie dans ce sport qu'il a inventé.

« Hier (dimanche), tout le pays s'est arrêté. Je ne sais combien de millions de Canadiens ont regardé le match, mais c'était tout simplement merveilleux. Remporter ce match était d'une très grande importance. (...) Ce sont des moments que nous n'oublierons pas », a déclaré M. Chrétien sous les applaudissements nourris des députés.

« C'était un jour de gloire, un jour de fraternité, un jour d'accomplissements, un jour où nous étions tous l'un à côté de l'autre à chanter *Ô Canada* et d'être fiers d'être Cana-

diens », a ajouté le premier ministre.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a félicité les athlètes qui ont remporté des médailles, mais également ceux qui n'ont pas réussi à monter sur le podium.

« Des milliers de jeunes, ici comme partout dans le monde, utilisent le sport pour se dépasser et pour se réaliser. Félicitons les gagnants, certes, ceux à qui la victoire apporte honneur, gloire et renommée. Mais soyons aussi fiers des efforts de tous ces athlètes qui reviennent ici peut-être un peu décus de ne pas avoir remporté de médaille. Disons-leur combien leur travail est une source de fierté pour leur famille, leurs amis, leur communauté », a-t-il dit.

TREMBLAY

Suite de la page A1

faire autrement que passer par cette expertise, disait-il.

Hier, Gerald Tremblay avait modifié son discours : « La solution idéale, ce serait qu'on le fasse avec des employés de la Ville ; est-ce possible de le faire entièrement à l'interne ? Nous aurons la réponse dans les jours qui viennent », a-t-il dit.

Il a refusé d'expliquer pourquoi cette solution n'avait pas d'abord été étudiée par son administration.

Il reste encore bien des points d'interrogation au projet du maire Tremblay, qui fait suite à une promesse électorale. Par exemple, il

nel, pas de services, rien. Voilà ce qui est urgent à mon sens ! »

Le dossier a évidemment rebondi au conseil, hier soir. Le conseiller Jean-François Plante s'est moqué du maire : « M. Tremblay, vous dites souvent que le citoyen est au centre de vos préoccupations. De quel citoyen s'agit-il au juste ? S'agit-il d'Érik Ryan (le président du Sommet de Montréal et ami de Gerald Tremblay) à qui vous avez accordé un salaire de 160 000 \$ pour huit mois ? »

« Érik Ryan a accepté de consacrer les prochains mois de sa vie pour faire du Sommet un succès ; il

a un contrat en bonne et due forme que nous avons l'intention de respecter », a répondu Gerald Tremblay.

Par ailleurs, le maire a refusé de faire la lumière sur la promesse que lui aurait faite la direction du Parti libéral du Québec au cours d'un match de hockey, récemment, au Centre Molson. La *Presse* a révélé le week-end dernier que Jean Charest avait promis à l'Équipe Tremblay qu'il ne mettrait jamais le processus de défusion en branle, à la suite d'une éventuelle élection d'un gouvernement libéral. « Je n'ai jamais eu de discussions avec qui que ce soit, avec le PLQ, et per-

sonne dans mon entourage n'avait le mandat de discuter avec le PLQ », a soutenu Gerald Tremblay.

— Mais étiez-vous au courant des discussions survenues au Centre Molson entre des dirigeants libéraux et les responsables de votre cabinet ?

— Personne dans mon entourage n'avait le mandat de discuter de quoi que ce soit avec le PLQ, a réitéré le maire.

— Mais avez-vous eu vent de ces discussions au Centre Molson ?

— Je viens de répondre ! Personne dans mon entourage n'avait le mandat de discuter de quoi que ce soit... »

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 2002  
grands constructeurs

Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans  
**La Presse**

# ACTUALITÉS



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Émouvantes retrouvailles hier à l'aéroport de Dorval, où Jinyu Li a pu prendre son mari Shenli Lin dans ses bras pour la première fois en deux ans. M. Lin, membre du mouvement Falun Gong, interdit en Chine, a passé deux années dans un « camp de travail ».

## Le retour de Shenli Lin

Après deux années d'emprisonnement en Chine, un adepte du Falun Gong rentre à Montréal

KARIM BENESEAIEH

SHENLI LIN a non seulement refusé de renoncer au Falun Gong pendant ses deux années de travaux forcés en Chine, mais il a enseigné sans arrêt sa philosophie aux autres détenus... et même aux gardiens.

« C'est ce qui l'a gardé fort et en vie, a déclaré hier sa femme Jinyu Li, quelques heures après leurs émouvantes retrouvailles à l'aéroport de Dorval. Il leur disait : Faites comme moi, et il pouvait se couper de la torture qu'on lui infligeait. Même ses gardiens écoutaient ses leçons ! »

Elle a retrouvé un mari amaigri et fatigué mais surtout « heureux d'avoir mis le pied sur une terre libre ». Par l'intermédiaire d'une interprète, Shenli Lin a déclaré d'abord vouloir remercier tous les Canadiens qui ont demandé sa libération.

« Mais je pense aux autres adeptes toujours emprisonnés et j'ai encore le coeur lourd. Dans les camps, c'est très dur : on est puni même quand on ne fait rien de mal. Ils veulent vous briser par cette torture psychologique. On souffre mentalement et le corps en subit les contrecoups. »

Mouvement spirituel et philosophique, le Falun Gong ou Falun Dafa s'inspire grandement du bouddhisme et allie méditation et exercices à une ascèse personnelle. Fondé en

1992, il compterait aujourd'hui quelque 100 millions d'adeptes, dont 80 millions en Chine.

Les autorités chinoises, qui ont interdit le mouvement en juillet 1999, l'estiment plutôt à deux millions de membres. Elles ont appliqué depuis trois ans des mesures de répression sans pitié, emprisonnant quelque 120 000 adeptes dans des prisons, des camps de travail et des asiles psychiatriques.

Selon les chiffres du Falun Gong, au moins 370 adeptes en sont morts.

### Aucun contact

Au cours de ces deux longues années d'attente, Jinyu Li a souvent cru ne plus revoir son mari. Celui-ci a d'ailleurs avoué hier qu'il s'attendait à passer le reste de ses jours en prison.

Tous deux avaient été arrêtés en juillet 1999, neuf mois après leur mariage, pour avoir manifesté leur soutien aux adeptes du Falun Gong emprisonnés. Citoyenne canadienne, Jinyu Li avait été libérée après deux jours. Son mari, lui, a dû attendre deux ans.

Détenu d'abord pendant un mois, M. Lin a ensuite été transféré dans un « camp de travail » à Dafeng, dans la province chinoise de Jiangsu. Impossible, à cet endroit, d'avoir des contacts avec l'extérieur.

« Je lui ai écrit des dizaines de fois, il n'a

rien reçu », dit Jinyu Li, qui a multiplié les démarches auprès de dizaines d'organismes pour obtenir la libération de son mari.

Pendant sa détention — qui n'a jamais été sanctionnée par un procès —, M. Lin a systématiquement refusé de renoncer au Falun Gong. Ça lui a valu une peine supplémentaire de six mois : il aurait dû, en effet, être libéré en juillet 2001. « Je suis très fière de lui, a dit Mme Li. Il est resté pur et a suivi sa philosophie. Les lavages de cerveau des autorités chinoises n'ont pas réussi à lui faire dire des mensonges. »

Finalement, il a été libéré le 27 janvier dernier et est arrivé hier à Montréal, après un arrêt à Vancouver.

« Je l'attendais avec tout l'espoir de mon coeur, a confié Jinyu Li. Ce qui me rend encore plus heureuse, c'est toute la compassion et l'aide que nous ont apportées les Canadiens. J'aimerais les remercier de nous avoir soutenus. C'est grâce à eux que je peux revoir mon mari. »

Avant son emprisonnement, Shenli Lin avait entamé des démarches pour obtenir un visa d'immigration pour le Canada. Les deux époux espèrent maintenant l'obtenir le plus rapidement possible. « Nous voulons vivre dans un pays libre qui respecte nos croyances, dit Mme Li. Notre pays maintenant, c'est le Canada. »

| SECTEUR PUBLIC |

## Une nouvelle offre de 2% sourit aux centrales syndicales

CLAUDE-V. MARSOLAIS

UNE NOUVELLE proposition de prolongation des conventions collectives par le Conseil du Trésor comportant une augmentation salariale de 2 % aux 425 000 employés du secteur public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, mais qui serait versée le 1<sup>er</sup> avril 2003, a été accueillie avec beaucoup plus d'enthousiasme que la dernière offre de 1,5 % par les centrales syndicales et les syndicats les plus importants de la fonction publique.

C'est du moins ce qui ressort des informations recueillies par *La Presse* hier, alors que les représentants syndicaux rencontraient les représentants du Conseil du Trésor.

L'optimisme était tel que l'on parlait d'entente de principe et de convocation d'assemblées syndicales pour ratifier cette entente.

Si la proposition d'une prolongation d'un an des conventions collectives est acceptée, cela signifiera des débours additionnels de 325 millions de dollars pour le gouvernement l'année prochaine.

Dans leurs pourparlers avec le Conseil du Trésor, les représentants syndicaux étaient désireux de régler certains points secondaires, comme les libérations syndicales, afin de tenir les votes de ratification et la question du maraudage obligatoire prévue par la loi, huit mois avant l'expiration des conventions.

En ce qui concerne ce dernier point, on sait que la dernière période de maraudage s'est tenue au cours du mois d'octobre dernier, et les centrales syndicales qui déploient beaucoup de ressources dans cette opération ne sont pas prêtes à reprendre l'exercice un an plus tard. Elles demandent au gouvernement d'adopter un décret pour éliminer cette exigence de la loi cette année.

La prolongation des conventions collectives d'une année permettra à de nombreux syndicats d'utiliser ce temps pour en venir à des ententes avec le gouvernement sur la question de l'équité salariale et mettre sur pied des comités sur le régime de retraite, qui souffre de sous-financement chronique selon les syndicats.

La première offre du gouvernement, une hausse salariale de 1,5 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003, avait été rejetée par toutes les centrales syndicales et les syndicats indépendants de la fonction publique.

## Si vous voulez des routes au Québec, votez rouge!

Jean Chrétien fait une entrée remarquée dans le débat sur les promesses électorales de son parti

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a laissé entendre hier aux Communes que les gens de la circonscription de Chicoutimi-Le Fjord pouvaient espérer la construction de la route 175 à quatre voies, maintenant qu'ils avaient élu un député libéral, André Harvey.

« Depuis 25 ans, a lancé M. Chrétien, les gens du Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi se sont fait promettre par l'ancien député de Jonquière qu'il y aurait des routes. Maintenant qu'ils ont un député libéral, ils ont de l'espoir. »

Le premier ministre, de retour d'un voyage de 10 jours en Russie et en Allemagne, est entré hier dans le bal de la polémique qui fait rage depuis plus d'une semaine au sujet des promesses électorales faites par son parti au Québec lors des dernières élections fédérales.

Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, a réagi aux propos du chef du gouvernement en accusant ce dernier de faire de la « petite politique ». « Quand on voit que les gens ont une piètre opinion des politiciens, a-t-il dit, c'est beaucoup dû à des comportements comme ceux du premier ministre. Ce n'est

pas digne. J'ai toujours pensé qu'il était un grand politicien, mais un petit homme politique. »

Les libéraux fédéraux ont en effet promis une enveloppe de 3,4 milliards de dollars au Québec, avant les élections de novembre 2000, pour l'achèvement de plusieurs routes, dont la 30, la 175, la 185, la 35 et la 50. Mais comme les budgets fédéraux actuellement disponibles pour construire ou achever ces routes dans le Programme stratégique d'infrastructures routières ne dépassent pas les 108 millions échelonnés sur cinq ans, les libéraux fédéraux ont bien du mal à expliquer comment ils tiendront leurs promesses, soutient l'opposition. Comme la construction de ces routes est également financée en partie par Québec, la part du fédéral atteindrait environ 1,917 milliard de dollars. Ottawa affirme que pour les routes frontalières, le Programme d'amélioration des infrastructures routières pourrait être mis à contribution, la part du Québec y étant d'environ 168 millions. Il souligne aussi que le Fonds canadien pour les infrastructures canadiennes annoncé par Paul Martin en décembre dernier (2 milliards) pourrait aussi servir aux routes du Québec. La part du Qué-



Photothèque, La Presse ©

Les budgets fédéraux disponibles pour l'achèvement des routes sont bien inférieurs aux promesses électorales des libéraux en la matière, critique l'opposition.

bec est estimée dans ce cas à 200 millions. Bref, calcule le Bloc québécois, Ottawa n'a que 476 millions échelonnés sur six ans à offrir au Québec pour ses routes.

Toutes les interrogations du Bloc québécois hier, lors de la période des questions aux Communes, ont

porté sur la contribution fédérale. « On voudrait savoir, a notamment demandé Michel Gauthier, le député de Roberval, combien le gouvernement va mettre de cash sur la table. »

Le nouveau secrétaire aux Institutions financières, John McCal-

lum, a même rappelé que le ministre des Finances avait annoncé le 5 février que les intérêts qu'économiserait le gouvernement en raison de futurs paiements de la dette seront « attribués à ces projets d'infrastructures », soit environ 350 milliards selon le ministère des Finances. « Malgré cette mise au point, a commenté Gilles Duceppe, le gouvernement continue d'affirmer que 2 milliards sont disponibles maintenant. »

À l'issue de ce débat houleux à la Chambre, Gilles Duceppe a affirmé aux journalistes qu'il avait de moins en moins d'espoir dans ce dossier. « Nous avons vu M. Chrétien s'écrouler, pendant que nous posions des questions, a-t-il dit, et me demander si vraiment il avait promis 3,4 milliards en routes au Québec. C'est honteux. Ses députés ont promis toutes sortes de choses. Serge Marcl (le député libéral de Beauharnois-Salaberry) a promis 357 millions pour la 30. Ce n'est pas nous qui inventons cela. Ils nous disent que ce n'est pas ce qu'il voulait dire. C'est toujours bien cela qu'il a écrit et qu'il a promis. Ses députés sont à l'image du premier ministre, c'est-à-dire qu'ils nous ont menti. Comme ce premier ministre nous avait menti lorsqu'il avait promis d'éliminer la TPS. »



# Près d'un million de séropositifs aux États-Unis

Agence France-Presse

SEATTLE — Le nombre de séropositifs aux États-Unis est désormais estimé à près d'un million, selon de nouvelles statistiques qui indiquent également que 42 à 59 % des personnes infectées par le virus du sida ne savent pas qu'elles le sont, ou encore reçoivent aucun traitement, selon les résultats d'une étude épidémiologique publiée hier.

Environ 40 000 nouveaux cas d'infection surviennent désormais chaque année, alors que le nombre de décès dus au sida était respectivement de 17 200 en 1999 et 15 300 en 2000, selon une enquête réalisée par une équipe de chercheurs des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) dirigée par le Dr Patricia Fleming.

Ces résultats étaient présentés à l'occasion de la 9<sup>e</sup> conférence sur les rétrovirus, qui réunit quelque 3600 spécialistes mondiaux jusqu'à jeudi à Seattle.

Entre 1998 et 2000, le nombre estimé de personnes séropositives aux États-Unis a augmenté d'environ 50 000, pour s'établir entre 850 00 et 950 000.

Cette hausse de la prévalence s'explique par le recours de plus en plus systématique aux thérapies anti-rétrovirales, qui allongent la durée de vie des malades, a expliqué le Dr Fleming à l'AFP.

L'enquête montre ainsi que seulement 670 000 personnes ont été diagnostiquées avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), soit seulement 75 % des personnes séropositives.

« C'est une amélioration significative par rapport au taux de 66 % d'il y a deux ans. La mauvaise nouvelle est qu'un quart des séropositifs, soit entre 180 000 à 280 000, ne connaissent toujours pas leur état », déplore le Dr Fleming.

L'enquête conclut également que près d'un tiers des séropositifs, soit environ 225 000 personnes, ne reçoivent aucun traitement ou suivi médical.

Sur les 40 000 cas d'infections nouvelles constatées aux États-Unis, 42 % surviennent chez les hommes homosexuels ou bisexuels.

# Opération cardiaque particulièrement réussie sur un fœtus

Agence France-Presse

NEW YORK — Une opération cardiaque extrêmement délicate sur un fœtus a été tellement bien réussie par des chirurgiens de Boston qu'exceptionnellement aucune intervention n'a ensuite été nécessaire après la naissance, a indiqué hier à l'AFP un des chirurgiens.

« Nous avons changé un enfant qui serait né avec un ventricule dans le coeur au lieu de deux », a affirmé le cardiologue Stanton Perry.

Une équipe de 10 médecins a pratiqué l'opération sur une valve du coeur du fœtus, alors qu'il n'avait que 23 semaines, pour traiter une affection nécessitant en général plusieurs interventions et pouvant provoquer la mort.

En élargissant une valve, les chirurgiens de l'hôpital des enfants de Boston ont permis au ventricule gauche de pomper le sang.

Le *New York Times*, citant un article de la revue spécialisée *The American Journal of Cardiology*, a noté que de 1989 à 1997, deux bébés seulement avaient survécu à une telle opération et qu'ils avaient dû en subir une nouvelle après leur naissance. Un seul de ces deux bébés a survécu à long terme, a précisé le docteur Perry.

Selon lui, l'opération a permis d'éviter un syndrome affectant le ventricule du coeur et qui est en général fatal. L'enfant prénommé Jack pourra vivre une vie active avec une espérance de vie normale, souffrant seulement d'une condition moins grave, c'est-à-dire l'étroitesse d'une valve.

« Si le ventricule est normal et que le muscle (cardiaque) survit, le reste n'est que de la plomberie », a encore souligné le médecin.

Selon le *New York Times*, il était très dif-

ficile de travailler sur une valve cardiaque sur un fœtus, car celui-ci se déplace en permanence dans le ventre de sa mère, que le coeur n'est pas plus gros qu'un grain de raisin et qu'il n'existe pas d'instruments chirurgicaux adaptés.

L'intervention a été réalisée à l'aide d'un cathéter inséré dans le coeur avec une aiguille creuse. Les médecins étaient guidés grâce à la projection sur un écran d'images formées à partir d'ultrasons.

Parmi les facteurs qui ont contribué au succès de l'opération, figure le jeune âge du fœtus (23 semaines), a indiqué le Dr Perry.

Les difficultés d'une telle opération résident « dans la taille des équipements à la disposition des médecins », a encore indiqué le Dr Perry, soulignant que certains instruments utilisés pour l'opération étaient de la même taille que ceux employés pour un patient adulte.

# Bill Gates plaide en faveur de la lutte contre le sida

Agence France-Presse

SEATTLE — Le cofondateur de Microsoft, Bill Gates et l'ancien président américain Jimmy Carter se rendront au Kenya, en Afrique du Sud et au Nigeria du 6 au 12 mars pour attirer l'attention sur la nécessité urgente de stratégies plus dynamiques dans la lutte contre le sida.

Dans un discours prononcé dimanche soir à l'ouverture de la 9<sup>e</sup> conférence sur les rétrovirus à Seattle, Bill Gates a estimé que seules des motifs humanitaires devaient justifier cet effort.

Le milliardaire américain a appelé à une étroite collaboration entre gouvernements, entreprises privées et organisations philanthropiques.

Il a également lancé un nouvel appel pour que les pays industrialisés, les États-Unis en tête, accroissent leur effort financier pour combattre le fléau qui a déjà fait 22 millions de morts.

« Maintenant en particulier, dans un monde désormais aussi interconnecté, nous devons nous interroger : est-ce que nous faisons assez pour partager nos richesses et notre bonne fortune ? » a demandé Bill Gates.

La Fondation Bill et Melinda Gates, à Seattle, a donné à ce jour 460 millions US pour la lutte contre le sida. « Arrêter la

transmission du virus du sida (VIH) est la priorité numéro un de la Fondation dans le domaine de la santé mondiale », a dit M. Gates.

Selon lui, seule la mise en place de « stratégies agressives globales » peuvent permettre de réduire la progression de la pandémie. Bill Gates a notamment cité l'exemple de l'Ouganda, où la prévalence de l'infection par le VIH a pu être ainsi réduite de 14 % à 8 % de la population adulte.

Environ 40 millions de personnes sont infectées par le VIH dans le monde, dont 28,1 millions en Afrique.



## Les Patriotes gaspésiens préparent un recours collectif contre le fédéral

Presse Canadienne

CARLETON — L'Action des patriotes gaspésiens déposera son recours collectif contre le gouvernement fédéral d'ici trois ou quatre mois, assure le porte-parole du mouvement, Gaston Langlais, convaincu plus que jamais qu'il a une cause défendable devant les tribunaux, après des mois d'examen des politiques de développement régional d'Ottawa depuis plus de 30 ans.

« Les gouvernements ne respectent pas leurs propres chartes au sujet de l'égalité des chances des citoyens, de la répartition de la richesse. La Gaspésie est 72<sup>e</sup> sur 73 régions canadiennes, avec le Grand Nord derrière nous, et 17<sup>e</sup> région sur 17 au Québec en matière d'indices économiques. Nous ne sommes même pas proches de la région qui nous précède », signale-t-il.

Lors du lancement du mouvement de protestation en 2000, Gaston Langlais et les autres fondateurs de l'Action des patriotes gaspésiens voulaient poursuivre les deux ordres de gouvernement. Même s'il demeure très critique quant au rôle joué par Québec dans le passé, M. Langlais a reconnu à plusieurs reprises que le gouvernement provincial avait corrigé le tir récemment.

D'ici le dépôt de leur action devant les tribunaux, les Patriotes gaspésiens retourneront devant l'Organisation des Nations unies, à

Genève, où ils ont demandé au haut-commissaire aux droits de l'homme de faire enquête sur les deux gouvernements, lesquels se seraient livrés, selon eux, à une opération de « vidage économique » de la Gaspésie. Les Patriotes demandent aux gens de l'ONU de dépêcher des experts internationaux ici et de trouver les documents relatifs à ce « vidage économique ».

Tant dans le recours collectif au pays que dans la démarche internationale, les Patriotes gaspésiens cherchent à obtenir réparation par une condamnation du gouvernement du Canada et, par voie de conséquence, du gouvernement du Québec, de façon à « mettre en place les mesures correctrices appropriées destinées à mettre un frein à ce génocide économique ».

Gaston Langlais évalue à 100 000 \$ la facture liée à l'action en justice, et il n'en reste pas autant dans la caisse des Patriotes, garnie il y a deux ans par la vente de cartes de membres, une activité qui a énormément diminué parce que le mouvement ne tient presque plus de grandes assemblées publiques.

« Mais nous recevons encore des appels de gens d'affaires prêts à nous aider, et pas seulement des gens de la Gaspésie. Notre cause dépasse les frontières de la région. C'est celle des régions-ressources délaissées. »

## Rosaire Bertrand remplacerait Baril aux commandes de la machine péquiste

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Coincé par le départ surprise de son organisateur Gilles Baril, le premier ministre Bernard Landry nommera cette semaine Rosaire Bertrand, ministre de la Capitale nationale, responsable de la machine péquiste aux prochaines élections générales.

Dans un premier temps, M. Bertrand aura surtout le mandat de conserver la circonscription de Saguenay, où aura lieu une élection complémentaire ce printemps.

Le premier ministre Landry devrait annoncer demain, à la réunion extraordinaire du Conseil des ministres qui se tiendra pendant deux jours au Mont-Sainte-Anne, que son choix s'est porté sur M. Bertrand. Toutefois, le choix d'un nouveau directeur du PQ pour remplacer Raymond Bréard ne sera pas arrêté cette semaine.

Les péquistes font d'ores et déjà leur deuil de deux autres circonscriptions : Viger et Anjou, laissées vacantes par deux libéraux, Cosmo Macciocia et Jean-Sébastien Lamoureux.

Dans les coulisses du PQ, on laisse entendre que des élections complémentaires se tiendront bientôt dans quatre circonscriptions, et non trois.



Photo DIDIER DEBUSSCHÈRE, La Presse ©

**Rosaire Bertrand, actuel ministre de la Capitale nationale.**

Comme l'avait annoncé *La Presse* fin janvier, la circonscription de Vachon se trouvera vacante pour permettre au nouveau ministre délégué à la Santé, David Levine, de se porter candidat.

Le député David Payne obtiendra bientôt une nomination en Asie — probablement au bureau du Québec à Shanghai, que l'on ouvrirait sous peu. Sa femme est d'origine chinoise, explique-t-on.

On ne paraît pas s'inquiéter

d'avoir à expliquer qu'on puisse tenir une élection complémentaire dans Vachon avant de songer à pourvoir les postes laissés vacants dans les circonscriptions de Joliette et de Lac-Saint-Jean à la suite des départs percutants, fin janvier, des ministres Guy Chevrette et Jacques Brassard. On invoquera probablement qu'il est « urgent » de faire entrer M. Levine à l'Assemblée nationale. En fait, le PQ a beaucoup de plaies à panser dans ces deux circonscriptions, dans Lac-Saint-Jean notamment, où l'organisation a démissionné en bloc après le départ de M. Brassard.

Candidat défait dans Charlevoix en 1989, Rosaire Bertrand avait dès lors décidé qu'il serait de nouveau candidat en 1994 et avait gardé la main haute sur l'organisation de l'est du Québec. Depuis juin, M. Bertrand, promu finalement ministre délégué à la Capitale nationale, était officiellement responsable de l'organisation de la région de Québec, soit 11 circonscriptions.

Whip du gouvernement à l'Assemblée nationale, le député Michel Morin, élu dans Nicolet, devrait prêter main-forte à M. Bertrand. On pourrait aussi ajouter des renforts dans les régions — Rémy Trudel est sur les rangs, mais cette décision n'est pas encore arrêtée.



### Laissez-nous vous guider dans le marché des REER

Tant de choix, si peu de temps. Pas facile de s'y retrouver! Voilà pourquoi nous avons créé le Service de stratégies d'investissement **BMO «Fonds sur mesure»<sup>MD</sup>**. À l'aide d'un questionnaire, nous dressons votre profil d'investisseur en tenant compte de vos objectifs, de votre horizon de placement et votre degré de tolérance au risque. Nous vous recommandons ensuite la combinaison de fonds qui vous convient. Pourquoi aller ailleurs quand tout ce qu'il vous faut pour la saison des REER se retrouve en un seul endroit. Pour plus de renseignements, visitez votre succursale de la Banque de Montréal pour parler à l'un de nos professionnels en placement ou appelez dès aujourd'hui au **1 888 636-6376** et profitez.

**bmo.com/fonds**

**BMO**  **Fonds d'investissement<sup>MD</sup>**

Membre du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal



<sup>MD</sup> «BMO (le médaillon contenant le M souligné)» et BMO «Fonds sur mesure» sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence. Les fonds d'investissement BMO et les portefeuilles stratégiques BMO «Fonds sur mesure» sont offerts par BMO Investissements Inc., une société de services financiers et une entité distincte de la Banque de Montréal.

## | PROTOCOLE DE KYOTO |

# Les provinces et Ottawa sont encore loin d'un consensus, prévient le ministre Anderson

DIRK MEISSNER  
Presse Canadienne

**VICTORIA — Les provinces et Ottawa ont encore du pain sur la planche avant d'en arriver à un consensus au sujet du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. C'est l'avertissement qu'a donné le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, hier à Victoria.**

Ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement et de l'Énergie étaient réunis pour discuter des façons de mettre en application le protocole, qui a été négocié par 150 pays, dont le Canada, à Kyoto au Japon, en 1997.

Hors de l'hôtel où se tenait la rencontre, des groupes de défenseurs de l'environnement, affirmant que le Canada va bientôt manquer de temps, ont soutenu qu'il doit mettre le protocole en oeuvre. Greenpeace a dévoilé les conclusions d'une étude selon laquelle Victoria — la ville natale du ministre fédéral — sera menacée d'inondations massives d'ici 50 ans à cause de la hausse du niveau des océans entraînée par le réchauffement planétaire.

M. Anderson a indiqué que les ministres ne pouvaient annoncer aucun plan, ni promettre qu'il y en aurait un à la fin de la rencontre. « Cela viendra en temps opportun », a-t-il dit. Des informations voulant que le Canada serait prêt à ratifier le protocole d'ici le mois de juin ne sont que conjectures des médias, a-t-il ajouté.

M. Anderson et le premier ministre Jean

Chrétien ont déjà dit qu'ils aimeraient voir le protocole ratifié cette année.

Mais la rencontre fait partie d'une série de réunions, qui porte notamment sur des calculs « immensément compliqués » et sur les impacts possibles du protocole, a déclaré M. Anderson, selon qui la plus grande partie du travail reste à faire.

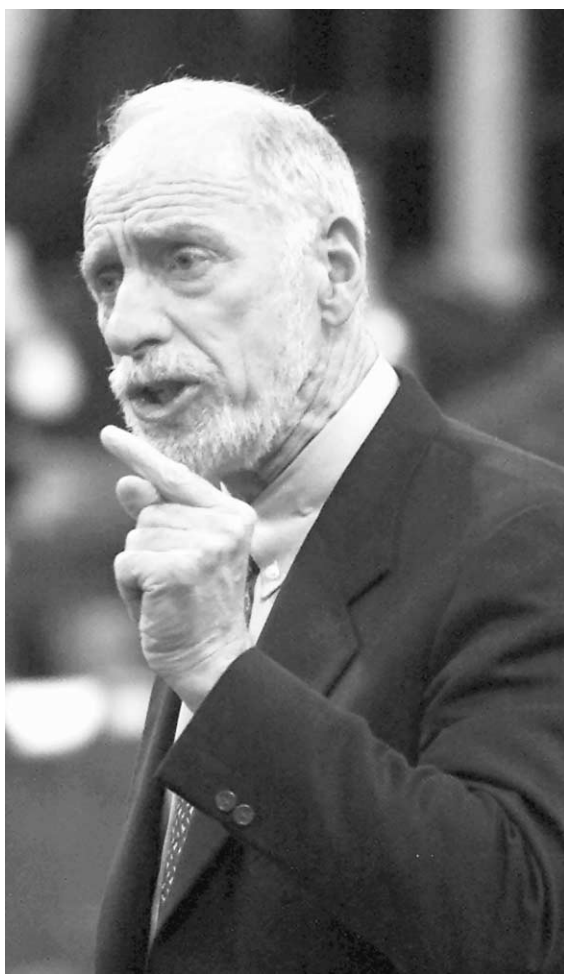
Les États-Unis n'appuient pas le protocole de Kyoto, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, principalement causés par le recours à des combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel.

En vertu du protocole, le Canada et la plupart des pays industrialisés doivent réduire entre 2008 et 2012 les émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1990. Les émissions du Canada s'élèvent actuellement à 14 % au-dessus du niveau de 1990. Les pays doivent ratifier l'entente avant d'être assujettis à ses conditions.

La semaine dernière, le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, avait rendu public devant le premier ministre Chrétien une lettre selon laquelle plusieurs premiers ministres des provinces — sauf le Québec — avaient des réserves à l'endroit du protocole.

Hier, Lorne Taylor, ministre de l'Environnement de l'Alberta, a affirmé que celle-ci pourrait perdre entre 3 et 6 milliards par an si le Canada accepte le traité de Kyoto. C'est beaucoup trop coûteux, a-t-il estimé. Le ministre de l'Énergie de l'Ontario, Jim Wilson, a aussi fait valoir que le protocole de Kyoto ferait grimper les coûts de l'énergie.

**cyberpresse.ca** Suivez le débat sur la ratification du protocole de Kyoto à [www.cyberpresse.ca/kyoto](http://www.cyberpresse.ca/kyoto)



Le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson. Photothèque PC

## Amende élevée imposée à un navire qui a déversé des polluants en Nouvelle-Écosse

ALISON AULD  
Presse Canadienne

**HALIFAX —** Un tribunal canadien a imposé une amende record à une compagnie de navigation qui a pollué une région peuplée de milliers d'oiseaux de mer.

Un avocat du propriétaire du *Baltic Confidence*, transporteur de vrac battant pavillon philippin, a enregistré un plaidoyer de culpabilité, hier en Nouvelle-Écosse, à l'accusation d'avoir déversé un mélange de polluants mortels à environ 100 km de l'île de Sable.

L'entreprise a accepté de payer une amende de 80 000 \$ et de verser 45 000 \$ au Fonds pour les

dommages à l'environnement. C'est la première fois qu'une compagnie de navigation contribue à ce programme de recherche administré par l'État.

Au moment où s'est produit l'incident, en décembre 1999, le *Baltic Confidence* faisait route vers la Floride après avoir livré un chargement de bauxite en Ontario. Il a été surpris à déverser plus de 850 litres de substance polluante dans la mer. Un hélicoptère de la garde côtière a signalé une nappe d'hydrocarbures mesurant près de 40 kilomètres.

Le navire était également accusé d'avoir falsifié les données concernant le pétrole dans son carnet de bord, mais cette accusation a été rejetée.

Le jour même où l'amende était imposée, des agents du gouvernement ont ouvert une autre enquête, hier, à la suite de la découverte de centaines d'oiseaux marins échoués sur les rivages de la côte est de la Nouvelle-Écosse.

Les oiseaux, dont certains étaient morts et d'autres englués dans le pétrole, ont été découverts entre Cap-Breton et Yarmouth. Ils ont commencé à s'échouer sur le rivage, il y a environ deux semaines, mais l'ampleur du désastre n'a été constatée que la fin de semaine dernière.

Les agents ont dénombré 150 oiseaux, mais le compte final pourrait être 10 fois plus élevé. Les échantil-

lons prélevés dans deux régions indiquaient la présence de différentes substances, ce qui donne à penser que plus d'un déversement a pu affecter la faune marine.

D'autres échantillons ont été prélevés et les enquêteurs espèrent ainsi identifier les navires qui ont sillonné la région ces dernières semaines. Les échantillons de pétrole sont un peu comme des empreintes digitales, puisqu'ils sont propres à chaque navire.

On estime que 300 000 oiseaux meurent chaque année dans les eaux de l'Atlantique au Canada à cause des déversements de produits pétroliers.

### Vous souhaitez acheter une maison neuve ?

# Visitez nos bonnes adresses !

Entre le 20 février et le 21 avril, La Garantie des maisons neuves de l'APCHQ vous accueille dans les maisons modèles de ses entrepreneurs. Venez nous rendre visite et profitez de l'occasion pour connaître les avantages de notre garantie.



La bonne adresse près de chez vous

Visitez Le Salon National de l'Habitation du 1 au 10 mars.

Pour connaître nos adresses composez le **1 877 427-2684** poste 180 ou cliquez sur

## La Société canadienne du cancer réclame l'interdiction de l'usage esthétique des pesticides cancérogènes

ANDRÉ FAUTEUX  
collaboration spéciale

LA SOCIÉTÉ canadienne du cancer réclame l'interdiction de l'utilisation à des fins esthétiques des pesticides déclarés cancérogènes connus ou probables. Le «principe de précaution» s'impose, car l'usage des pesticides sur les pelouses risque de nuire à la santé et ne présenter aucun bénéfice économique, explique la position de la Société adoptée le 13 février.

«Ça nous aide certainement, car la Société du cancer a une très bonne crédibilité», commente le député péquiste Claude Cousineau, président du Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain, qui a récemment tenu des consultations publiques sur les moyens de diminuer leurs risques pour la santé et pour l'environnement. M. Cousineau nous a confié que son groupe penche en faveur de la publication rapide d'un code de gestion des pesticides, de la protection des cours d'eau, de l'abandon de l'usage des pesticides sur les terrains publics et parapublics, ainsi que d'une formation obligatoire des applicateurs et des vendeurs.

Réclamée depuis des années par des parents inquiets, la prise de position de la Société canadienne du cancer vise les produits chimiques classés cancérogènes (Groupe 1) et probablement cancérogènes (2a) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui relève de l'Organisation mondiale de la santé. Le Groupe 1 comprend notamment l'arsenic et le chrome hexavalent utilisés dans le bois traité à l'arséniate de cuivre chromaté (ACC). La Société du cancer publiera d'ailleurs d'ici un mois sa position sur l'ACC, pesticide dont l'usage résidentiel sera interdit aux États-Unis, et probablement aussi au Canada, à partir de 2004. Le Groupe 2a comprend des substances tels les BPC et les insecticides non arsenicaux auxquels les travailleurs sont exposés.

En jouant de prudence, la Société ne s'est toutefois pas prononcée sur plusieurs, voire la majorité des pesticides utilisés à domicile, tels les herbicides chlorophénoxyés, classés peut-être cancérogènes (2b). «Les preuves de cancérogénicité de ces produits ne sont pas aussi solides», nous a expliqué en entrevue téléphonique la directrice des politiques du contrôle du cancer de la Société, le Dr Barb Whyllie. Par contre, des chlorophénoxyés courants, tel l'herbicide 2,4-D, sont non seulement liés à divers cancers, dont celui du cerveau et de la moelle osseuse, mais à plusieurs autres problèmes de santé (immunitaires, neurologiques, congénitaux, etc.). De plus, certains pesticides domestiques courants contiennent des produits cancérogènes ou probablement cancérogènes dans leurs ingrédients dits inertes, qui sont des secrets industriels, a découvert il y a plusieurs années l'émission de télévision *Marketplace*, de la chaîne CBC.

La prise de position de la Société canadienne du cancer répond aux demandes croissantes de municipalités désirant réglementer l'usage des pesticides. Le Dr Whyllie dit viser particulièrement leur application sur les pelouses résidentielles et publiques et sur les terrains de golf. «Les enfants sont davantage à risque, car leur système immunitaire est immature. De plus, en jouant sur les pelouses, ils sont davantage exposés que les adultes, soit par inhalation, par voie transdermique ou par ingestion, car ils portent souvent leurs doigts dans leur bouche.»

Le Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain remettra ses recommandations vers le 15 mars au ministre de l'Environnement André Boisclair, qui a promis d'agir rapidement.

Coalition pour les alternatives aux pesticides

[www.cap-quebec.com](http://www.cap-quebec.com)

Société canadienne du cancer  
[www.quebec.cancer.ca](http://www.quebec.cancer.ca)

Monographies du CIRC sur les risques de cancérogénicité  
<http://193.51.164.11/defaultfr.htm>

## Les rabais ~~c'est~~ pour les supermarchés - pas les transactions fréquentes.

Transigez pour moins de 25 \$\* avec nos rabais de négociateur actif. Visitez notre site Web à [mlhsbc.ca](http://mlhsbc.ca) ou composez le 1 866 5mlhsbc.

investissez avec intelligence



**Merrill Lynch HSBC**  
investir en direct

# Il y aurait un lien entre les taux élevés de cancer des Saguenéens et ceux des bélugas

## Les tonnes de polluants crachés chaque année par les alumineries en seraient la cause

ANDRÉ NOËL

**Après presque 20 ans d'enquête, des chercheurs établissent un lien entre le haut taux de cancer chez les bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent et chez les habitants du Saguenay. La cause : les tonnes de polluants crachés chaque année par les alumineries, en particulier les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).**

L'incidence anormalement élevée de cancer dans la population de bélugas de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent est connue depuis plusieurs années. Mais le Dr Daniel Martineau, de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, et ses collègues vont plus loin dans leur analyse : ils soulignent que certains types de cancers affectent de façon similaire la population humaine du Saguenay.

« Dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les travailleurs de l'aluminium sont affectés par un haut taux de cancer des poumons et de la vessie », écrivent-ils dans un

article qui paraîtra en mars dans la revue scientifique *Environmental Health Perspectives*.

« Ces cancers ont été reliés, de façon épidémiologique, à l'exposition aux composants organiques volatils produits par la combustion des anodes de carbone utilisés dans l'électrolyse de l'aluminium. L'incidence du cancer de l'estomac, du tube digestif et du sein est également élevée chez les habitants du Saguenay qui ne travaillent pas dans l'industrie de l'aluminium.

« Cette incidence élevée peut être reliée au fait que l'eau potable de 79 % des habitants provient de l'eau de surface (lacs et rivières), et que de grandes quantités de HAP ont été, et sont toujours, relâchés dans l'air par les raffineries d'aluminium (les particules de HAP retombent dans l'eau). »

Les HAP sont constitués de plusieurs anneaux de benzène, substance très cancérigène — qui est d'ailleurs en bonne partie responsable du cancer chez les fumeurs. D'autres chercheurs ont déjà estimé que 40 000 tonnes de HAP rejetées par les alumineries du Saguenay se sont accumulées dans l'environnement local entre 1937 et 1980, notamment dans les sédiments du fjord du Saguenay. Les



Photo AP

**Les bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent constituent une population unique au monde, car ils sont les seuls de leur espèce à vivre aussi au Sud. Ils sont coupés des autres bélugas qui vivent dans l'Arctique.**

bélugas, des mammifères qui peuvent plonger à de grandes profondeurs, sont parmi les rares baleines à dents à se nourrir des invertébrés vivant dans les sédiments. C'est pourquoi ils sont si menacés par les HAP.

De 1983 à 1999, 263 carcasses de bélugas échouées sur les rives du

Saint-Laurent et du Saguenay ont été signalées ; de celles-ci, 129 ont été examinées à la faculté de médecine vétérinaire et 100 étaient dans un état de préservation raisonnable.

Le Dr Martineau et son équipe ont observé que le cancer a causé la mort de 18 % des jeunes bélugas

examinés et de 27 % des bélugas adultes. Le taux de cancer chez cette population, et particulièrement le taux de cancer du système digestif, est beaucoup plus élevé que le taux rapporté chez les animaux domestiques.

« Un tel pourcentage n'a jamais été observé chez une population d'animaux sauvages où que ce soit dans le monde, affirme le Dr Martineau. À notre connaissance, c'est la première fois que l'on documente chez des mammifères sauvages un taux de cancer comparable à celui qui prévaut chez l'être humain. »

Les bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent constituent une population unique au monde, car ils sont les seuls de leur espèce à vivre aussi au Sud. Ils sont coupés des autres bélugas qui vivent dans l'Arctique. On estime qu'ils ont déjà été plus de 5000 ; ils ne sont plus que 600 à 700. Le gouvernement canadien leur a donné le statut d'espèce menacée en 1979, interdisant entre autres la chasse.

Cependant, leur nombre ne s'est pas accru depuis, ce qui a incité les chercheurs à réaliser des autopsies et à enquêter sur le rôle de la pollution. Les trois premières causes de mort sont les parasites, les cancers et les agents infectieux (bactéries, virus et protozoaires).

## Le spectre de Tchernobyl hante de nouveau la France

ANNE FLEISCHMAN

LE GOUVERNEMENT français aurait grandement sous-estimé les conséquences de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. C'est ce que doit dévoiler aujourd'hui la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) en publiant un atlas complet de la contamination en France et dans plusieurs pays européens.

Le rapport recense les mesures de contamination des sols par le césium 137 (un élément radioactif à durée de vie moyenne) effectuées par des scientifiques entre 1987 et 1993. Résultat : le sud de la France fait partie des régions les plus touchées. En Corse, le passage du nuage a provoqué un dépôt moyen de césium 137 de l'ordre de 12 000 becquerels par m<sup>2</sup>, le seuil d'alerte étant de 1000 becquerels.

Des niveaux qui, pour la CRIIRAD, association mise sur pied au lendemain de la catastrophe pour informer la population sur la pollution radioactive et les risques liés au nucléaire, imposaient clairement au gouvernement français de prendre des mesures de protection.

Selon Roland Desbordes, président de la CRIIRAD, « le gouvernement français était au courant de la contamination du lait et de la viande depuis le début de la crise, mais on a intentionnellement caché la vérité ». Le document dévoilé aujourd'hui au grand public est d'ailleurs déjà sur le bureau d'un juge chargé d'une poursuite intentée par 200 malades de la thyroïde.

Oui, mais voilà. Au lendemain de la catastrophe, alors que la plupart des pays européens prennent des mesures pour protéger la population, le gouvernement français se veut avant tout rassurant : les vents ont détourné le nuage avant qu'il ne passe la frontière française. Attitude rassurante... ou inconsciente, selon la CRIIRAD, qui accuse les autorités sanitaires françaises d'avoir délibérément minimiser l'ampleur de la contamination.

« En Autriche, tous les jardins potagers ont été recouverts de terre non contaminée dans laquelle les plantes ont pu puiser une nourriture saine. Et en Écosse, les moutons des régions les plus touchées par la radioactivité ont été interdits à la consommation pendant des années, rappelle Roland Desbordes. En France, le gouvernement a considéré cette crise comme un *non-événement*, au risque de mettre en jeu la santé de la population. »

Le nouveau rapport du CRIIRAD remet les pendules à l'heure avec quelque 30 000 mesures prises sur l'ensemble du territoire. Pour Roland Desbordes, cette mise à jour était indispensable, car la contamination radioactive est très hétérogène et dépend de nombreux facteurs, comme la direction et la vitesse des vents, l'altitude ou la pluviométrie.

Aujourd'hui, en France, le risque sanitaire est écarté, même si on relève encore des niveaux de contamination élevés — mais acceptables — dans les champignons ainsi que dans la cendre du bois de chauffage de certaines régions du Sud.

303047A

# La berline Chrysler Sebring.

## UN PLAISIR POUR VOS YEUX... ET VOTRE PORTEFEUILLE.

«Méconnue mais étonnante...»  
«La berline Chrysler Sebring se compare favorablement aux Honda Accord et Toyota Camry.»  
— Jacques Bienvenue, *Journal de Montréal*

Achetez à **19 995\$**<sup>Δ</sup>

ou louez à **249\$**<sup>\*</sup> par mois.

| Options de location de 48 mois offertes* |                  |
|------------------------------------------|------------------|
| Mensualités                              | Comptant initial |
| 289\$<br>335\$                           | 2 095\$<br>0\$   |

Location de 48 mois. Comptant initial de 3 895\$ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

★★★★★  
**La plus haute cote de sécurité décernée par le NHTSA<sup>1</sup> lors de tests dans le cas de collision frontale.**

**L'ENSEMBLE 24H COMPREND :**  
Moteur de 2,4 L à DACT et 16 soupapes, 150 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Système antidémarrage Sentry Key<sup>MD</sup> • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Ancrage d'attache pour siège d'enfant • Boîte à gants verrouillable • Casier de rangement au tableau de bord • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD • Banquette arrière 60-40 rabattable • Colonne de direction inclinable • Commande électrique d'ouverture du coffre • Régulateur de vitesse • Plein d'essence gratuit<sup>12</sup>

daimlerchrysler.ca

**Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep<sup>MD</sup> 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km<sup>\*\*</sup>.**

Rabais jusqu'à 1 000 \$<sup>†</sup>

**Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep<sup>™</sup>**

\* Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Chrysler Sebring 2002 avec l'ensemble 24H. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. À Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, taxe sur le climatiseur et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \* Δ Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclusives qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. \*\* Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. † Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon (750 \$). Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler Prowler. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants.

Voici ma voiture.

| MEURTRE DE DANIEL PEARL |

# Une enquête qui pourrait rebondir au Canada

*d'après PC et le New York Times*

OTTAWA/KARACHI — La police du Pakistan enquête apparemment sur une filière canadienne reliée à l'enlèvement et à l'assassinat du journaliste américain Daniel Pearl. Ce qui a amené l'Alliance canadienne à affirmer que ce complot « pourrait avoir été planifié ou dirigé du Canada ».

Amjad Faruqi, le suspect le plus recherché dans le meurtre du journaliste, aurait eu des communications téléphoniques régulières avec quelqu'un au Canada.

« Comment le gouvernement peut-il assurer à plusieurs reprises les Canadiens que des terroristes n'agissent pas à partir de ce pays, quand les tueurs de Daniel Pearl pourraient avoir reçu leurs ordres de leurs maîtres d'Al-Qaeda ici au Canada ? » a demandé le député Rahim Jaffer, hier, aux Communes.

Le solliciteur général Lawrence MacAulay a qualifié de « honteuses » ce genre de conjectures. En entrevue, il a refusé de confirmer ou d'infirmer que la Gendarmerie royale du Canada ou le Service canadien du renseignement de sécurité faisaient enquête.

La plus récente série d'appels, selon la police pakistanaise, se serait produite le mois dernier, environ au moment de l'enlèvement de

M. Pearl, qui travaillait pour le *Wall Street Journal*.

Selon la police, Faruqi apparaissait de temps en temps à un centre public de téléphone dans la ville de Kamilia, près de son domicile, dans la province du Pendjab. Faruqi faisait un appel au Canada, annonçant qu'il serait disponible à ce numéro pendant quelques jours. Il recevait ensuite un certain nombre d'appels en provenance du Canada.

L'emplacement de la filière canadienne n'a pas été identifié.

Quatre hommes ont été arrêtés à la suite du meurtre de Daniel Pearl, y compris Ahmad Omar Saeed Sheikh, qu'on croit être le cerveau de l'enlèvement, d'origine britannique.

Les autorités croient que Faruqi, qui utilise différents pseudonymes, serait celui qui a enlevé M. Pearl, qui le connaissait sous le nom de Omtiaz Siddiqi. Ce dernier a appelé le reporter américain à deux reprises pour organiser une rencontre, la nuit où M. Pearl a disparu. Faruqi est membre de Harkat ul-Mujahadeen, un groupe extrémiste islamiste interdit qui aurait des liens avec le réseau Al-Qaeda d'Oussama ben Laden. Cependant, ni la GRC ni le SCRS n'ont voulu



Photo AFP

**La police pakistanaise détient quatre hommes suspectés d'avoir participé à la sordide séquestration du journaliste du *Wall Street Journal*.**

commenter l'information sur les communications téléphoniques avec le Canada.

Par ailleurs, le *New York Times* signalait hier que Sheikh avait déjà été arrêté, en octobre 1994 en Inde, pour l'enlèvement de quatre touristes britanniques. Selon Rhys Par-

tridge, l'une des victimes, Sheikh était alors âgé de 21 ans.

Sheik avait menacé d'exécuter ses otages si le gouvernement refusait de libérer un groupe de militants islamistes détenus dans des prisons indiennes. Capturé par la police un peu plus tard, il n'a jamais été en mesure de mettre sa

menace à exécution. Emprisonné pendant cinq ans en attente de son procès, Sheikh a finalement été libéré en échange de la mise en liberté des 160 passagers d'un vol d'Air India détourné vers Kaboul alors qu'il faisait la liaison entre le Népal et l'Inde.

« J'ai fini par connaître ce type et son programme, et j'ai dit à tous ceux qui voulaient m'écouter qu'il allait continuer à faire ce genre de choses », a dit M. Partridge. L'occasion semble s'être présentée le mois dernier quand Sheikh, maintenant âgé de 28 ans, et proche d'un groupe islamiste radical — l'Armée de Muhammad — a probablement amené Daniel Pearl à participer à une réunion qui l'a conduit vers sa mort le 23 janvier.

Le président pakistanais Pervez Musharraf a promis de poursuivre tous ceux qui ont participé à cette affaire, mais une enquête en profondeur risque de s'avérer gênante pour les Services de renseignement du pays (ISI).

Un agent de ce service est soupçonné d'avoir soutenu le mouvement islamiste et même d'avoir facilité les déplacements fréquents de Daniel Pearl vers l'Afghanistan. L'homme a été limogé l'automne dernier quand M. Musharraf a cessé de soutenir les talibans pour se joindre à la coalition menée par Washington.

PARFOIS, C'EST  
AGRÉABLE DE S'ÉVADER.  
POURQUOI PAS CE WEEK-END?



Évadez-vous ce weekend dans l'une des grandes villes du Canada, qui vous proposent des restaurants gastronomiques et des spectacles à couper le souffle. Il suffit de choisir l'un des forfaits-évasion de Delta. Et si vous venez en voiture, profitez

**DELTA**  
HÔTELS

Vous êtes attendu!

TORONTO  
Forfaits à partir de  
**199 \$\***

(Delta Chelsea)

OTTAWA  
Forfaits à partir de  
**139 \$\***

(Delta Ottawa)

MONTRÉAL  
Forfaits à partir de  
**175 \$\***

(Delta Centre-Ville)

**Hertz**

Toronto (4) • Ottawa • Montréal (2)



Une généreuse nature

\*Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 2002, du jeudi au dimanche seulement. Les tarifs correspondent à ceux d'une nuit en occupation double et sont sous réserve des disponibilités. Certaines conditions et restrictions peuvent être imposées. Les rabais Hertz sont seulement applicables au moment de réserver un forfait Delta.

**ÉVASION**  
AU CŒUR DU  
VIEUX-QUÉBEC

**FORFAIT ÉVASION**

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 dîner/table d'hôte à «La Table du Manoir» pour 2 personnes
- Frais de service

A PARTIR DE  
**269\$**  
POUR 2 PERSONNES  
POUR 2 NUITS

**HÔTEL**  
**MANOIR VICTORIA**

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8  
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822  
Courriel: admin@manoir-victoria.com

FORFAITS DISPONIBLES EN  
CERTIFICATS-CADEAU

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2002 [www.manoir-victoria.com](http://www.manoir-victoria.com) 1 800 463.6283

**DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU CADRE**

Profitez du plus haut standard confort des Laurentides dans le nouveau décor du *Manoir Saint-Sauveur*, votre destination détente de l'hiver.

Chambre à partir de **64,50\$** par personne, occ. double

**NOUVEAU!**  
**SPA DU MANOIR**  
11 cabines - Soins complets  
Forfaits disponibles

**MANOIR**  
**SAINT-SAUVEUR**  
HÔTEL DE VILLÉGIATURE 4 SAISONS

**1 800 361.0505** [www.manoir-saint-sauveur.com](http://www.manoir-saint-sauveur.com)

**CHAQUE MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI.**  
**MICHEL BLANCHARD**

**SPORTS**

**La Presse**  
CYBERPRESSE.CA

**AUDACE ou PRUDENCE?**  
**POURQUOI PAS LES DEUX?**

FONDS FIDELITY  
ÉQUILIBRE Canada

FONDS FIDELITY  
RÉPARTITION D'ACTIFS  
canadiens

Malgré la volatilité qui secoue les marchés, potentiel de croissance et sécurité ne sont pas forcément incompatibles. Les Fonds Fidelity Équilibre Canada et Répartition d'actifs canadiens représentent un juste milieu entre les actions et les fonds du marché monétaire. Ainsi, en plus d'un potentiel de croissance nettement supérieur à celui des fonds du marché monétaire, vous bénéficiez d'une protection du capital considérablement supérieure à celle que confèrent les actions. Communiquez avec votre conseiller en placements pour en savoir plus.

**Fidelity Investments**

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre spécialiste en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être répété. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils peuvent réaliser un profit ou subir une perte.

# Pas de mensonges militaires, promet Bush



**MARTIN VALLIÈRES**

**LA PRESSE À WASHINGTON**

LE PROJET du Pentagone d'utiliser la désinformation auprès des médias étrangers en appui à ses campagnes militaires a embarrassé l'administration Bush depuis sa mise au jour par le *New York Times*, il y a une semaine.

Mais le président George W. Bush et ses principaux conseillers entamaient alors leur périple de six jours en Asie. C'est donc d'outre-Pacifique, que des assistants présidentiels, incluant la principale coordonnatrice des communications, Karen Hughes, ont tenté de contenir une affaire qui faisait frissonner tout le milieu médiatique.

Mais ce fut insuffisant pour corriger l'impression d'une dissonance majeure entre le haut commandement militaire américain et la Maison-Blanche.

Le président Bush a donc dû s'en mêler lors d'un point de presse, hier. À une question suggérant qu'il ait demandé au secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, de se « débarrasser du bureau de la désinformation » du Pentagone, le président Bush a dit : « Je n'ai même pas eu besoin de lui dire. Il connaît mon opinion à ce sujet. »

Et il a enchaîné : « Nous allons

dire la vérité aux Américains. Comme M. Rumsfeld, j'ai été étonné de lire des allégations récemment que, d'une certaine façon, notre gouvernement n'allait jamais dire la vérité. »

Ironiquement, moins d'une heure plus tard, le président Bush se rendait aux studios du diffuseur d'État Voice of America (Voix de l'Amérique), pour une émission spéciale de commémoration de son 60<sup>e</sup> anniversaire.

Le réseau Voice of America a été mis sur pied lors de la Seconde Guerre mondiale pour contrer la propagande nazie en Europe, quelques mois après l'attaque japonaise contre la marine américaine à Pearl Harbour.

## Des réseaux régionaux

Relevant du secrétariat d'État, centre décisionnel de la diplomatie américaine, Voice of America demeure l'un des principaux moyens de diffusion officielle et grand public des États-Unis à l'étranger. Il compte aussi des réseaux régionaux : Radio Free Asia, Radio Free Europe, Radio Liberté ainsi que Radio Marti, dirigée vers Cuba.

En conséquence, Voice of America s'est retrouvée ces derniers jours au nombre des moyens pressentis pour être intégrés au projet de désinformation du Pentagone.

Le projet serait dirigé par le « Bureau de la stratégie d'influence », crée par le commandement militaire américain en novembre dernier pour coordonner la propagande en Afghanistan. C'est ce bureau qui a conçu les tracts pa-

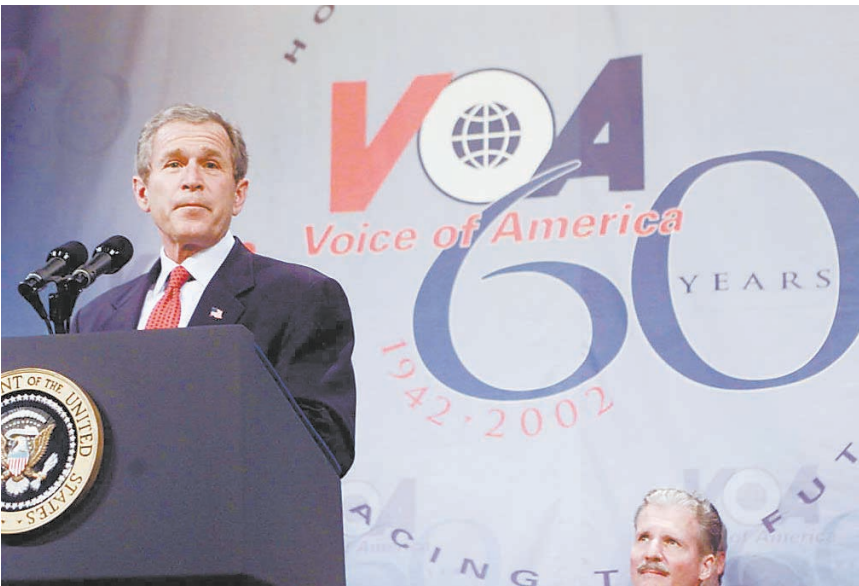


Photo AFP ©

**George W. Bush lors d'une fête en l'honneur du 60<sup>e</sup> anniversaire de La Voix de l'Amérique, réseau de propagande de Washington utilisé notamment contre l'ex-URSS et Cuba.**

rachutés par milliers sur le territoire afghan au cours de la campagne militaire.

Avec sa volonté d'étendre sa « guerre au terrorisme » hors de l'Afghanistan, le Pentagone voudrait élargir le mandat de son Bureau pour en faire un outil de désinformation auprès des médias étrangers.

Lors d'entrevues télévisées au cours du week-end, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, qui avait soutenu quelques jours auparavant n'avoir aucun détail sur un tel projet du Pentagone, avait laissé entendre que le « Bureau de la stratégie d'influence » pourrait être démantelé.

« Les gens qui dirigent ce projet vont discuter de la pertinence même de maintenir ce bureau dans sa forme actuelle, considérant la mauvaise presse qu'il a générée au cours des derniers jours », a indiqué M. Rumsfeld.

« Le Pentagone ne ment pas au peuple américain. Il ne ment pas non plus aux auditoires étrangers », a-t-il ajouté.

La porte-parole du Pentagone, Victoria Clarke, a confirmé hier que M. Rumsfeld avait ordonné à ses adjoints militaires de « réviser » leur projet controversé de désinformation. « Il leur a demandé d'évaluer à nouveau ce projet, jus-

qu'à son existence même. Nous sommes très préoccupés de la crédibilité de nos informations », a soutenu M<sup>me</sup> Clarke.

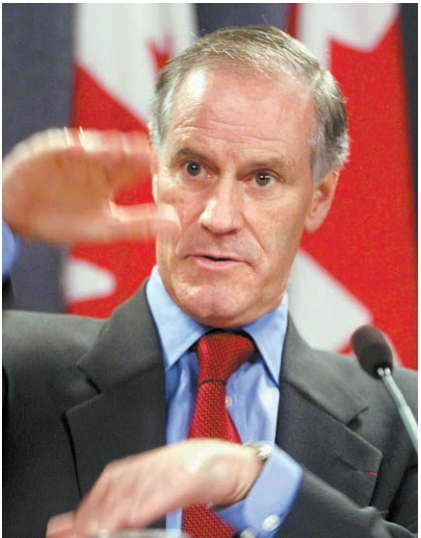
## Un autre projet

Mais en attendant le sort final de ce « Bureau de la stratégie d'influence » du Pentagone, un autre projet de coordination d'information publique au plus niveau du gouvernement américain, à la Maison-Blanche même, mijote toujours en coulisses.

Peu après le début de la campagne militaire en Afghanistan, l'administration Bush avait créé un « Centre d'information de la Coalition » afin de coordonner les communications de guerre entre les États-Unis et ses principaux alliés en Afghanistan, surtout la Grande-Bretagne et le Pakistan.

Ce « Centre d'information de la Coalition » ne devait être que temporaire. Mais au cours des derniers jours, des informations ébruitées dans les médias ont fait état de l'intention de le rendre permanent. Son mandat serait même élargi afin d'inclure la coordination de l'information officielle des divers départements et services du gouvernement américain à l'intention des peuples et médias étrangers.

Mais au bureau des communications de la Maison-Blanche, on assurait encore hier que l'administration Bush avait l'intention de maintenir une « cloison étanche » entre les relations publiques de la présidence et les informations sur les opérations militaires.



Photothèque La Presse ©

**Le ministre Bill Graham.**

## Ottawa dénonce l'exécution par lapidation d'une Nigériane

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique, Denis Paradis, a confirmé aux Communes hier que le gouvernement nigérian s'opposera à l'exécution par lapidation de Safiya Hussaini, femme de 36 ans condamnée selon la loi islamique pour avoir eu un enfant hors mariage.

« Jeudi dernier, a déclaré Denis Paradis aux Communes, j'ai rencontré le ministre de l'Information du Nigeria (NDLR : Jerry Gana). Je lui ai fait part de nos préoccupations. Je lui ai remis une copie du *Hansard* qui démontre l'échange que nous avons eu à la Chambre. Je lui ai donné une copie de la pétition du député de Burnaby-Douglas (Svend Robinson). Le ministre nigérian m'a donné l'assurance qu'un appel sera entendu le 18 mars prochain et que le Nigeria va honorer ses obligations quant aux droits de la personne. »

Interrogé par *La Presse* sur le sens à donner à une telle déclaration, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a confirmé que le Canada avait reçu « certaines assurances de la part du gouvernement nigérian qu'il ferait des pressions afin que la charia (la loi islamique) ne s'applique pas parce que cela est contre les engagements internationaux du Nigeria. Nous allons voir, a ajouté M. Graham, à ce que le Nigeria tienne ses promesses. »

La condamnation de Safiya Hussaini a soulevé l'indignation un peu partout dans le monde. La jeune femme a été condamnée en octobre dernier à être enterrée jusqu'au cou et à être lapidée à mort par un tribunal islamique de l'État de Sokoto, dans le nord du Nigeria. Le ministre de l'Information et de l'Orientation nationale de ce pays, Jerry Gana, a soutenu la semaine dernière à Ottawa que son gouvernement s'opposait à de telles pratiques.

Plusieurs députés se sont élevés aux Communes contre la condamnation à mort de M<sup>me</sup> Hussaini, dont les bloquistes Diane Bourgeois et Francine Lalonde, le néo-démocrate Sven Robinson et la libérale Anita Neville. Le premier ministre Jean Chrétien doit se rendre au Nigeria en avril lors d'une tournée africaine.

# Midi, soir et fin de semaine : appels illimités. Prenez tout votre temps.



Pour seulement 25 \$ par mois\*, le forfait Temps libre TELUS vous offre :

- les appels locaux illimités à l'heure du dîner (de midi à 13 h)
- les appels locaux illimités le soir (de 18 h à 8 h)
- les appels locaux illimités la fin de semaine
- 50 minutes d'appels le jour
- l'appel en attente
- la messagerie vocale
- l'appel conférence

De plus, offrez-vous l'un de nos téléphones exclusifs à partir de 24,99 \$\*\*. Pour les détails et les disponibilités de l'offre, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com)

Le futur est simple.<sup>MD</sup>

**TELUS**  
mobilité<sup>MD</sup>



Magasinez en ligne à [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com) ou appelez-nous au 1 888 810-5555.



\*Redevances d'utilisation mensuelles de 6,95 \$, frais d'interurbain, frais du service d'appel d'urgence 911 et taxes en sus. L'offre est valable du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2002. \*\*Pour certains modèles mis en service avec un contrat de 3 ans. Prix net en vigueur après crédit porté au compte ou obtenu à l'achat sur un prochain relevé mensuel TELUS Mobilité, nouvelles mises en service seulement. © 2002 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. <sup>MD</sup>Le logo TELUS Mobilité, [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com) et Temps libre TELUS sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Inc.

| ALGÉRIE |

# La presse dans le collimateur du pouvoir

RÉDA RACHID ALLALOUCHE  
collaboration spéciale

LE HARCÈLEMENT judiciaire continu contre des journalistes marque la détermination du pouvoir algérien à baliser l'espace critique d'une presse qui fait pourtant figure de modèle dans le monde arabe. Omar Belhouchet, directeur du quotidien francophone *El Watan*, est exposé à une peine de prison d'une année ferme pour avoir affirmé en 1995 devant des chaînes de télévision françaises (TF1 et Canal +) que des clans du pouvoir pouvaient être derrière les assassinats de certains journalistes algériens.

« Que veut le pouvoir ? » s'est interrogé à sa une le quotidien *El Watan* après que le procureur de la Cour d'Alger eut appelé les juges à la condamnation du directeur de l'un des quotidiens les plus critiques à l'égard du régime en place.

Pour des déclarations qui remontent à sept années, et au terme de procédures à rebonds qui révèlent de nombreuses incohérences, les autorités judiciaires reviennent à la

charge comme pour signifier une énième menace à tous ceux qui ne ménageront pas la politique et les affaires du système.

Quatre autres journalistes connus, dont le patron et un chroniqueur du journal *Le Matin* et le caricaturiste de *Liberté*, Dilem, ont été interpellés par les services de police pour des écrits ou des dessins jugés outrageants et diffamatoires contre l'institution militaire ou « des cercles du pouvoir non identifiés ».

Pour Omar Belhouchet, familier des commissariats de police et autres prétoires (plus de 70 procès, dont la majeure partie à l'initiative des autorités), « ces harcèlements sont le lot des pouvoirs en place dans les pays du tiers-monde, qui recourent à l'intimidation en jetant des journalistes en prison pour tenter de freiner la mise en exergue régulière des travers du système politique. Nos collègues marocains ou tunisiens ne sont pas en reste ».

Le directeur d'*El Watan*, qui a fait l'objet d'un attentat en 1993, « revendiqué par une publication du FIS éditée à Londres » mais aussi,

dit-il, de torture par les services de la gendarmerie et de la prison, affirme que rien ne pourra arrêter sa volonté de faire son métier, quels qu'en soient les risques et les menaces.

Les sacrifices de la presse algérienne (notamment 70 journalistes assassinés) durant 10 ans de métier sous une extrême pression lui ont donné des droits non négociables avec le pouvoir.

Pour autant, force est de reconnaître la volonté des autorités algériennes de laisser se développer une presse libre garante d'une façade de démocratie, pas toujours visible dans le fonctionnement des institutions aux yeux de l'opinion internationale. Toutefois, la volonté de ce pouvoir semble être, dans le même temps, de placer la presse algérienne devant une sorte de ligne rouge quand elle met crûment en avant les problématiques de fonctionnement du système dans des affaires de corruption ou de gestion de l'appareil islamiste. « Quand la presse notamment met à nu l'incapacité des dirigeants à tirer la population algérienne vers plus de prospérité. »

Lorsqu'on demande à Omar Belhouchet si la presse ne doit pas faire aussi parfois son *mea-culpa*, il répond qu'il s'efforce chaque jour, en conférence de rédaction, de rappeler à ses journalistes les bases déontologiques.

« Il est vrai, dit-il, que la presse, entre 1992 et 1999, a travaillé dans des conditions exceptionnelles sous état d'urgence dans un système où les journalistes ont exercé leur métier en réagissant plus par émotion que par raison. Nous étions alors engagés dans un combat dans une situation de guerre, où nous perdions chaque jour un collègue. Avec le retour de la stabilité, depuis peu de temps, nous revenons à une situation plus propice au professionnalisme. »

Pour l'heure, et en attendant le rendu de la décision de la Cour d'Alger, fixé au 4 mars prochain, Omar Belhouchet maintient les déclarations qui lui sont reprochées et affirme qu'en dépit de la séduction du pouvoir algérien par le modèle de la presse tunisienne « aseptisée et aux ordres », désormais, « plus rien ne sera comme avant pour la presse algérienne... »

## Sécurité accrue mais menace de boycott aux législatives

AMER OUALI  
Agence France-Presse

ALGER — Le président Abdelaziz Bouteflika a convoqué des élections législatives pour le 30 mai prochain, un scrutin qui se tiendra dans un climat de sécurité améliorée mais qui risque d'être boycotté en Kabylie.

Ces élections vont renouveler l'Assemblée populaire nationale (APN), élue le 5 juin 1997 pour cinq ans et dominée par le Rassemblement national démocratique (RND), créé cinq mois auparavant pour soutenir l'action de l'ex-président Liamine Zéroual.

Le président Bouteflika a tenu à programmer les élections dans les délais réglementaires malgré la pression de la Kabylie, la frondeuse région montagnaise à l'est d'Alger, qui menace de boycotter le scrutin.

Les tentatives des autorités de désamorcer la crise en Kabylie, zone en révolte contre le pouvoir central depuis le printemps dernier, se sont révélées vaines jusqu'à présent.

La Coordination des comités de villages et de tribus de Kabylie, fer de lance de la contestation, veut se saisir de cette occasion pour accroître la pression et obtenir satisfaction à ses revendications, consignées dans une plate-forme en 15 points adoptée le 11 juin 2001 à El-Kseur.

« Nous réaffirmons notre rejet de toute consultation électorale tant que la plate-forme d'El-Kseur n'est pas satisfaite », a menacé hier un délégué de cette Coordination dans un entretien au quotidien *Le Matin*. M. Bouteflika devrait recevoir des délégués de Kabylie à une date non encore précisée dans une nouvelle tentative de régler la crise, et permettre à la région d'élire ses représentants lors du prochain scrutin, dont le chef de l'État a promis la « régularité ».

Ce scrutin s'annonce par ailleurs sous de meilleures conditions de sécurité que le précédent.

En 1997, les élections s'étaient tenues dans un climat de massacres collectifs attribués aux groupes armés islamistes et ayant fait des milliers de victimes.

Même si ces groupes restent encore actifs — plus de 200 personnes ont été tuées en Algérie depuis janvier —, leur capacité de nuisance s'est largement affaiblie depuis 1997.

Les forces de sécurité algériennes restent d'ailleurs sur un succès remporté sur le plus extrémiste de ces groupes, le Groupe islamique armé (GIA), dont elles ont éliminé le chef, Antar Zouabri, le 7 février à Boufarik.

Le 30 mai, les Algériens devraient ainsi élire leurs députés dans un climat plus détendu.

Le chef de l'État s'est engagé à « garantir » leur « libre choix » et à « faire respecter la sincérité du scrutin », a affirmé un communiqué du Conseil des ministres.

Il a également promis d'engager « sans délai » des « consultations » avec les partis politiques et la société civile en vue de la mise en place « d'un dispositif de surveillance politique de la régularité des élections », selon le communiqué.

La semaine dernière, le chef de l'État avait déjà consulté tous les partis siégeant au Parlement.

Les rencontres ont été boycottées par le Front des forces socialistes (FFS) du vieil opposant Hocine Aït Ahmed, qui a 20 députés sur 380.

Le scrutin de 1997, qui avait permis l'élection de la première assemblée pluraliste en Algérie, avait été entaché, selon les partis, d'une « fraude massive » qui avait permis au RND de rafler plus 156 sièges.

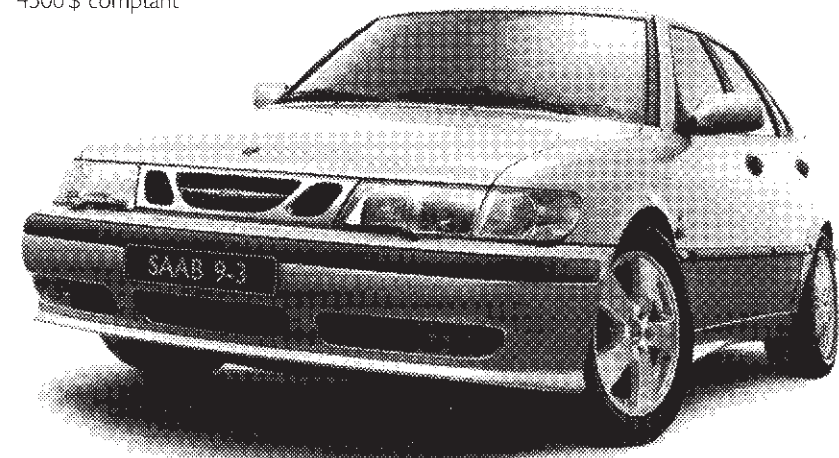
Les premières législatives pluralistes du pays, le 26 décembre 1991, avaient été annulées après la victoire au premier tour du Front islamique du salut (FIS), dissous en 1992.

Cette interruption du processus électoral par l'armée avait plongé le pays dans une crise qui a fait plus de 100 000 morts.

Une liste de  
caractéristiques  
qui vous épatera.  
À commencer  
par le prix.

PDSF  
**37 590\$**  
Transport inclus  
LOCATION  
**449\$** /mois  
/bail de 36 mois  
4500\$ comptant

- Moteur turbo 2,0 litres de 205 HP
- Groupe d'options sport
- Toit ouvrant
- Roues spéciales en alliage de 16 pouces à cinq rayons
- Service OnStar<sup>®</sup>
- Sellerie cuir/tissu avec monogramme « Turbo »
- Climatisation automatique (ACC)
- Tableau de bord en fibre de carbone



Voici la Saab 9-3 SE Turbo 2002 édition anniversaire.

1 888 888-SAAB [saabcanada.com](http://saabcanada.com)



Cette mensualité est calculée pour une Saab 9-3 15G 2002 avec un PDSF de 37 590 \$ et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du bail, un comptant initial (ou échange équivalent) et un premier versement mensuel vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Voyez votre détaillant Saab pour plus de détails. Offre sujette à changement sans préavis. \*Tous nos véhicules Saab 2002 sont assortis d'un plan OnStar d'une durée d'un an. Composez le 1 800 ONSTAR-7 pour plus de détails. Initialisation requise. Le système OnStar s'appuie sur des fournisseurs de services reconnus ainsi que sur des technologies existantes en matière de communication cellulaire et de satellites. Les systèmes électriques doivent être en bon état de marche pour que le système fonctionne correctement.

Mondial Saturn Saab Isuzu  
9415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
[www.mondial-ssi.com](http://www.mondial-ssi.com)

West Island Saturn Saab Isuzu  
9775, route Transcanadienne  
Ville Saint-Laurent  
(514) 332-4424  
[www.westislandsaturn.com](http://www.westislandsaturn.com)  
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville-Marie, # 11180  
Montréal  
(514) 861-2000  
[www.gravelauto.com](http://www.gravelauto.com)  
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne  
705, boul. des Seigneurs  
Terrebonne  
(450) 964-1374  
[www.saturndeterrebonne.saturncanada.com](http://www.saturndeterrebonne.saturncanada.com)  
(Autoroute 25 nord, sortie 22 est)

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval  
(514) 385-9191  
[www.bourassauto.com](http://www.bourassauto.com)

Décarie Saturn Saab Isuzu  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
[www.decariesaturn.com](http://www.decariesaturn.com)  
(Angle Van Horne)

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
749, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
(450) 437-6317  
[www.saturndeblainville.saturncanada.com](http://www.saturndeblainville.saturncanada.com)  
(Autoroute 15, sortie 25)

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(450) 672-2500  
[www.gravelauto.com](http://www.gravelauto.com)  
(Route 132 et pont Champlain)

**Dominique Bertrand**

En semaine dès 11h30

LA SEULE STATION DU GRAND MONTRÉAL  
À VOUS OFFRIR **80 000\$** EN  
PLUS DE **PRIX**

À GAGNER CETTE SEMAINE

**10 000\$**

CHEZ GERMAIN LARIVIÈRE

Pour participer,  
c'est facile!  
Il suffit d'écouter

**105.7**  
Rythme FM

La station la **plus musicale**  
du grand Montréal

# Stupeur en Colombie après le rapt de « Jeanne d’Arc »

## La classe politique réclame en chœur la libération d’Ingrid Betancourt tombée aux mains des FARC

JACQUES THOMET  
*Agence France-Presse*

BOGOTA — La Colombie était en état de choc hier après l’enlèvement de sa « Jeanne d’Arc » Ingrid Betancourt, une inlassable lutteuse contre la corruption, et candidate des verts à l’élection présidentielle du 26 mai.

Même si ce petit bout de femme à l’éloquence enflammée ne réunit pour l’instant que moins de 2 % des intentions de vote, sa captivité aux mains de la guérilla des FARC a provoqué un puissant élan de solidarité parmi les autres candidats et dans tous les milieux, mais aussi à l’étranger.

Large favori des sondages avec

plus de 50 % des voix, Alvaro Uribe (droite, indépendant) a ainsi demandé l’envoi par l’ONU d’une mission humanitaire en Colombie pour tenter d’obtenir sa libération et celle de sa directrice de campagne, Clara Rojas, également séquestrée.

Les autorités colombiennes restaient toujours sans nouvelles hier « d’Ingrid », ainsi que le monde politique l’a baptisée affectueusement en dépit de ses assauts continuels contre nombre de ses leaders, avec à leur tête l’ancien président Ernesto Samper.

La candidate des verts « Oxygène » a été enlevée dimanche par un commando du front 15 des Forces armées révolutionnaires de Co-

lombie (FARC, marxistes), la principale guérilla du pays avec 17 000 hommes, près de Florencia, à 700 km au sud-est de Bogota.

La priorité actuelle du gouvernement du président conservateur Andrés Pastrana s’attache à « vérifier l’authencicité » d’un communiqué reçu par la police nationale dimanche soir et signé par Joaquín Gómez, l’un des commandants des FARC, a révélé hier Armando Estrada, ministre de l’Intérieur.

### Aucune menace de mort

Selon ce document, la libération d’Ingrid Betancourt, ainsi que de cinq parlementaires colombiens séquestrés, dépendrait de « l’adoption d’une loi sur un échange de prisonniers entre les FARC et le

pouvoir, d’ici à 12 mois ». Aucune menace de mort n’est contenue dans le communiqué. Bogota s’est toujours opposé à une telle loi, susceptible de permettre à la guérilla de justifier ainsi d’un statut officiel de « belligérants » pour procéder à des échanges permanents de détenus considérés comme prisonniers de guerre.

À 40 ans, Ingrid Betancourt a gardé une allure d’adolescente et poursuit un combat sans relâche contre la corruption et pour la liberté dans un pays plongé dans une guerre civile de 38 ans, avec plus de 200 000 morts, et 3 000 enlèvements par an.

Diplômée de la grande école Sciences-po, mère de deux enfants, celle que la presse a surnommée

« la Jeanne d’Arc de Colombie » manie le français aussi bien que le castillan, au point d’avoir écrit d’abord dans la langue de Molière un succès de librairie l’an dernier, *La Rage au coeur*.

L’ex-sénatrice y décrit les multiples menaces de mort ou tentatives d’attentat contre sa personne, et met en cause Ernesto Samper, accusé durant tout son mandat (1994-1998) d’avoir été financé par les narcotrafiquants pour sa campagne électorale. Son enlèvement a déjà déclenché une série d’interventions dans le monde. Le secrétaire général de l’ONU, Kofi Annan, a ainsi pris des « initiatives » en vue d’obtenir sa libération et l’Union Européenne a demandé sa libération.

## PROCHE-ORIENT

# L’hécatombe continue

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Trois Palestiniens et deux Israéliens ont été tués hier en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, tandis que le président israélien Moshé Katsav a invité le prince héritier saoudien Abdallah ben Abdel Aziz à présenter son initiative de paix à Jérusalem.

Les États-Unis ont bien accueilli la proposition saoudienne pour une normalisation israélo-arabe mais marqué leur préférence pour une reprise des réunions de sécurité israélo-palestiniennes. Pour sa part, l’Union européenne (UE) a critiqué la décision dimanche du gouvernement israélien de maintenir le siège autour du président palestinien Yasser Arafat à Ramallah, en Cisjordanie.

En début de soirée, deux Palestiniens ont ouvert le feu sur des Israéliens à Jérusalem-Est, blessant trois policiers et trois civils, avant que l’un d’eux ne soit tué et l’autre ne prenne la fuite. Les Brigades des martyrs d’Al-Aqsa, un groupe armé lié au mouvement de M. Arafat, le Fatah, ont revendiqué l’attaque, dans un quartier de colonisation du secteur oriental de la ville, occupé et annexé par Israël depuis 1967.

Auparavant, ce groupe avait revendiqué une attaque près de Bethléem, en Cisjordanie, au cours de laquelle deux colons israéliens avaient été tués et deux femmes colons blessées. L’une d’entre elles, enceinte, a été grièvement atteinte et a mis au monde une fille à la suite d’une césarienne.

Dans un communiqué, les Brigades affirment que « l’ennemi israélien ouvre le feu et assassine aux barrages, surtout lors du transport des malades et des femmes enceintes ».

Un Palestinien de 22 ans a été tué dans la matinée, et son père et son épouse enceinte ont été blessés par des tirs de soldats israéliens à un barrage alors qu’ils se rendaient à l’hôpital de Naplouse (Cisjordanie), où la jeune femme a accouché d’une fille.

Dans la même région, près de la ville de Tulkarem, une Palestinienne a été tuée par des soldats à un barrage routier au moment où elle tentait de les agresser avec un poignard, selon la radio publique israélienne.

Ces décès portent à 1279 le nombre de morts depuis le début de l’Intifada en septembre 2000, dont 978 Palestiniens et 278 Israéliens.

### Invitation

Sur le plan diplomatique, le président d’Israël a invité publiquement le prince héritier de l’Arabie Saoudite à venir à Jérusalem pour y présenter son initiative de paix au gouvernement israélien et s’est lui-même déclaré prêt à aller le rencontrer à Riyad.

De telles visites constitueraient une grande première, l’Arabie Saoudite n’ayant jamais reconnu l’État hébreu, d’autant plus que le prince héritier, dont le pays est gardien des principaux lieux saints de l’islam, est connu pour ses positions intransigeantes sur Jérusalem.

Dans une interview la semaine dernière, le prince Abdallah avait affirmé qu’il comptait prononcer au sommet arabe de Beyrouth fin mars un discours proposant une « pleine normalisation » avec Israël en échange d’un « retrait total de tous les territoires occupés, en accord avec les résolutions de l’ONU, y compris à Jérusalem ».

Il ajoutait avoir ensuite renoncé à son projet « quand (le premier ministre israélien Ariel) Sharon a porté les actes de violence et d’oppression (dans les territoires palestiniens) à un niveau sans précédent ».

La direction palestinienne a condamné la décision du gouvernement israélien de maintenir M. Arafat confiné à Ramallah, où les chars israéliens ont néanmoins quitté les abords de son quartier général, et suspendu les contacts de sécurité bilatéraux.

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur  
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## De nouvelles perspectives pour La Presse

C'est avec fierté que La Presse annonce qu'elle bénéficiera, à compter de l'été 2003, de nouvelles presses à la fine pointe de la technologie.

Dans un horizon de 18 mois, une nouvelle usine sera construite avec le mandat principal d'imprimer La Presse et ses produits connexes. L'aménagement et l'opération du site d'impression seront sous l'entière responsabilité de Groupe Transcontinental, l'un des plus importants imprimeurs commerciaux en Amérique du Nord, qui agit comme seul maître d'oeuvre en plus d'être l'unique propriétaire des installations.

Le Groupe Transcontinental a annoncé son intention de doter sa nouvelle usine d'une technologie d'impression parmi les plus sophistiquées au monde. Le Daily Telegraph, de Londres, le plus important quotidien de Grande-Bretagne avec un tirage de 1,2 million d'exemplaires par jour, a récemment fait le même choix technologique.

Il s'agit d'une nouvelle d'importance majeure pour nos lecteurs, nos annonceurs et nos employés. Les perspectives offertes par ces nouvelles technologies d'impression nous donneront l'occasion de consacrer toutes nos énergies à notre mission principale qui consiste à créer des contenus diversifiés et de qualité.

Au cours des derniers mois, l'équipe de la rédaction a piloté un plan d'amélioration de la qualité des contenus pour faire plus que jamais de La Presse un quotidien national, un quotidien de référence. Un quotidien qui se démarque par sa crédibilité, la diversité de ses pages d'opinion, son ouverture sur le monde, sa capacité d'analyse ainsi que par l'importance qu'il accorde aux dossiers et séries d'actualité.

Cette annonce représente un tournant dans la poursuite du développement de La Presse. En plus d'une refonte graphique en profondeur, le renouvellement du procédé d'impression nous permettra de lancer de nouvelles initiatives et d'offrir un quotidien haut en couleur sur un support de grande qualité.

Ces avantages assureront la mise en valeur du travail des journalistes, des chroniqueurs, de l'équipe éditoriale, des photographes et des graphistes, des responsables de la mise en page et celui tout aussi important mais moins visible de la distribution, des ventes, du marketing et de l'ensemble des différents services indispensables à la production d'un grand quotidien national.

Nos annonceurs bénéficieront aussi de cette technologie d'impression capable de reproduire des annonces toujours plus riches en détails créatifs et en couleurs.

Dans l'intervalle qui nous sépare encore de ces changements, les artisans de La Presse seront appelés à planifier et à mettre en oeuvre cette modernisation.

Nous souhaitons aborder ce processus de renouvellement avec un esprit innovateur, et surtout en continuant de faire de la qualité et de la diversité la véritable signature de La Presse.

Cette annonce est le fruit de négociations que La Presse a menées avec ses syndicats concernés. Je désire remercier les employés de La Presse qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce dossier.

Le défi qui nous attend est emballant et nous avons l'intention de le relever avec fierté. Fierté que représente La Presse pour tous ses artisans et fierté des nouvelles perspectives d'avenir tout aussi excitantes pour nos lecteurs que pour nos annonceurs.

Guy Crevier  
Président et éditeur

## Voitures usagées Jean Charest inc.



ANDRÉ PRATTE  
apratte@lapresse.ca

On a souvent dit, constatant le peu d'estime des citoyens pour les politiciens, que seuls les vendeurs d'autos suscitaient plus de méfiance. Même cela n'est plus vrai. Selon un sondage Léger Marketing/Presse canadienne, seulement 18 % des Canadiens font confiance aux politiciens, contre 23 % qui font confiance aux « vendeurs de chars ».

Jean-Marc Léger constate que les politiciens ont atteint « un creux historique ». En deux ans, le taux de confiance envers eux a chuté de sept points.

Partout dans le monde, on a constaté la même désaffection. Plusieurs explications ont été avancées, allant de la mondialisation (les gouvernements ont de moins en moins le contrôle sur les réalités qui affectent les citoyens) à l'échec présumé de l'État-providence (les inégalités sociales demeurent, malgré un fardeau fiscal écrasant), en passant par l'attitude des médias (qui renverraient une image exagérément négative des politiciens).

## Bip bip!

Les bêtes créées par Chuck Jones lui survivront et demeureront pour l'éternité aux prises avec les aléas de la vie, fragiles mais irréductibles comme le sont les humains, comiques et tragiques à la fois comme les humains le sont aussi...

Le coyote n'attrapera jamais Road Runner malgré tous les gadgets technologiques que lui fourgue la fameuse firme ACME — ce qui ne l'empêchera pas d'essayer inlassablement de nouvelles tactiques. Sylvester le chat sera toujours mis en déroute par un oisillon infiniment plus faible que lui : est-ce par malchance, ou parce que son horizon mental est trop étroit ? Bugs Bunny demeurera invaincu et machouillera toujours sereinement sa carotte en regardant le monde

s'écrouler autour d'Elmer, qui ne rêve que de civet. Daffy le canard postillonnera dans la mauvaise humeur perpétuelle, toute sa ruse et sa malice ne parvenant à le promener que de malheur en malheur...

Peut-être l'animateur américain Chuck Jones, qui vient de mourir à l'âge de 89 ans, ne songeait-il qu'à faire rire, ce qui était après tout son métier. Inutile de dire qu'il a parfaitement réussi. Mais, consciemment ou non, il a ajouté un fabuleux sous-texte à ses petits dessins. C'est que les plus forts — en gueule ou en muscles — ne gagnent pas toujours. Et qu'une certaine quantité d'insouciance concourt à alléger le voyage.

Bip bip ! comme disait l'autre.

MARIO ROY



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Les mauvais calculs de Bernard Landry

LES MATHÉMATIQUES ne seront plus jamais les mêmes depuis que Bernard Landry mène la barque au Québec. Un exemple ?

D'abord, l'annonce d'une nouvelle salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal devait être, en principe, une bonne nouvelle. Ensuite, l'annonce de la relocalisation des étudiants du Conservatoire de musique dans des locaux tout neufs devait être aussi, en principe, une bonne nouvelle. Enfin, l'annonce de la construction de nouveaux espaces à bureaux et du redéveloppement d'un secteur névralgique du centre-ville, devait également être, en principe, une bonne nouvelle.

Donc, un plus un plus un, ça devrait faire trois. Mais non, avec Bernard Landry, on se retrouve avec le président d'une société d'État qui claque la porte, des étudiants qui crient leur indignation, des contribuables qui se demandent comment un projet qu'on attendait depuis si longtemps a pu être annoncé avec autant de zones grises quant à sa réalisation, des mélomanes qui ne comprennent pas comment l'annonce d'une nouvelle salle de concert a pu être faite en l'absence de Charles Du-toit...

C'était quoi au juste qu'on annonçait ?

Bernard Landry aurait intérêt à soustraire quelques ministres de son prochain photo-op et leur demander plutôt de rester chez eux à faire leurs devoirs avant de se représenter devant les caméras.

Avoir annoncé, en fin de mandat, un projet tant attendu par le milieu montréalais mais aussi mal

ficelé, relève d'un mauvais calcul politique. En principe, les plus ne devraient pas se solder par des moins. À moins que...

JEANNE LEFEBVRE  
Montréal

### « Une île, mon île »

NOUS APPRENIONS récemment que l'ancien maire de Dorval, Peter Yeomans et ses amis avaient acheté l'île Dorval pour la bagatelle de 25 000 \$, soit moins de 4 % de l'évaluation municipale. Ils ont dû négocier fort (avec eux-mêmes) afin de réaliser une si bonne affaire. Heureusement ils ont pu conclure la transaction trois jours avant la fusion avec Montréal. On peut dire que ces personnes qui ne voulaient rien savoir du concept « une île, une ville » ont plutôt opté pour « une île, mon île ».

Mais pourquoi se limiter à une si petite île ? Gérald Tremblay, le maire de Montréal qui a nommé M. Yeomans à son comité exécutif, devrait s'inspirer de son protégé pour acheter l'île de Montréal au complet, disons pour 850 000 \$. Ainsi, il pourrait livrer l'île de Montréal, pieds et poings liés, à son ami Jean Charest mais à condition que la transaction se fasse trois jours avant les prochaines élections provinciales.

Il reste un détail à régler. Qui serait l'agent d'immeuble pour la transaction ? Je propose Robert Charest, le frère de l'autre. Ainsi il pourrait redorer son blason, lui qui n'a vendu que deux terrains durant sa carrière à la Société immobilière du Canada.

MARCEL AUBIN  
Sherbrooke

### Arrogance

LE 11 SEPTEMBRE a fait beaucoup de victimes. La civilité chez certains fonctionnaires en est une. L'exemple que je vous rapporte aujourd'hui est celui du traitement réservé aux répondants, les professionnels qui acceptent bénévolement de garantir l'identité des demandeurs de passeport. Récemment, la sécurité ou l'image qu'on veut en donner font que la crédibilité du répondant est systématiquement remise en question par des appels importuns du fonctionnaire en charge de traiter la demande de passeport. Dans mon cas, le même fonctionnaire rappelle régulièrement à l'improviste pour des détails saugrenus destinés à prouver à chaque fois que je ne mens pas en tant que répondant. Il me dérange et, maintenant, m'insulte à chaque appel. De plus, sa « vérification » a une valeur discutable ; au téléphone, il ne sait même pas s'il parle véritablement au répondant ! J'informe donc qui ça pourra intéresser que je n'agirai plus à titre de répondant, du moins pas tant que le gouvernement du Canada n'aura pas cessé son arrogance avec ses partenaires, les répondants.

JACQUES FOURNIER  
médecin

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :  
www.cyberpresse.ca/lettres

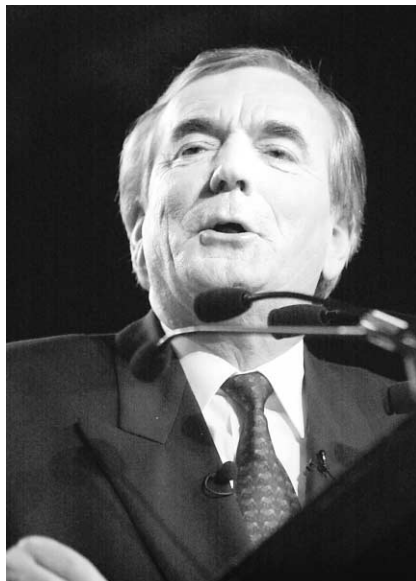
Vous voulez nous écrire ?  
forum@lapresse.ca

## De sages paroles

« EN DÉMOCRATIE, vous savez, ça prend toujours une certaine opposition. Ne vous arrangez pas pour que cette opposition vienne de la rue. » Ces paroles sages, croyez-le ou non, sont sorties directement de la bouche de Jacques Olivier, l'actuel maire de la ville de Longueuil. À une époque différente, bien entendu. En fait, il s'agit du premier commentaire formulé par monsieur Olivier, candidat indépendant à la mairie de Longueuil, à la suite de sa défaite lors du scrutin de 1987. On se souviendra que c'est Roger Ferland qui l'avait emporté lors d'une élection complémentaire visant à remplacer le maire démissionnaire Jacques Finet.

Jacques Olivier, qui rêvait déjà d'un retour en politique sur la scène municipale il y a 15 ans, semblait alors s'inquiéter du fait que l'opposition n'était pas représentée au conseil municipal puisque le maire et tous les conseillers faisaient partie de la même formation politique, le parti municipal.

Curieux retour des choses en 2002 quand on observe le sort que réserve présentement monsieur Olivier aux membres de l'opposition à l'Hôtel de ville de Longueuil. Comme on l'a vu si sou-



Jacques Olivier

vent au cours des dernières semaines, la politique, à quelques échelons que se soit, semble aujourd'hui une simple affaire de « copinage ». Les exemples se multiplient à chaque jour. Et la nouvelle ville de Longueuil ne semble pas faire exception car, si tu n'es pas copain t'as pas de bureau, pas de secrétaire, pas de télé-

phone. Bref, contentes-toi du snack-bar du coin.

Dans ce contexte, les médias ont bien sûr un rôle de « chien de garde » à jouer. Mais les citoyens aussi. Et ils ne le jouent pas toujours, à mon sens, de manière efficace. En dehors de l'appareil des partis politiques, les citoyens s'organisent plus souvent qu'autrement en fonction d'intérêts personnels et ponctuels : un changement de zonage, un compte de taxes trop élevé, un projet immobilier douteux, etc. Mais une fois ces batailles consumées, la pérennité des actions est plus que fragile. On règle notre dossier et on rentre chez soi.

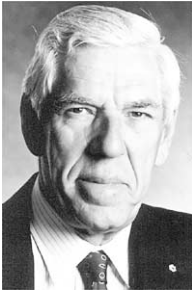
La construction d'une véritable action politique permanente et non partisane m'apparaît aujourd'hui plus que nécessaire. Si la création de nouvelles villes issues des fusions municipales pose un défi pour nos administrateurs municipaux, elle propose aussi, selon moi, un défi aux citoyens : celui de garder un oeil sur les affaires de la cité. Il me semble qu'il s'agit ici d'un impératif pour préserver le caractère un tant soit peu démocratique de nos institutions.

STÉPHAN BOUCHARD  
Longueuil

# Forum

## Aux provinces d'agir!

En matière de santé, rien ne justifie Ottawa de demander aux provinces de reporter les réformes qu'elles jugent pressantes et nécessaires



CLAUDE CASTONGUAY  
*L'auteur a été ministre de la Santé sous Robert Bourassa. Il est considéré comme le père du régime québécois d'assurance-maladie.*

L'INSTITUT D'ÉTUDES canadiennes de McGill tenait récemment une conférence sur la réforme des soins de santé au Canada. Cette conférence a pris une importance particulière parce que plus d'une province semblent maintenant résolues à apporter des changements dans leurs systèmes de santé. Une foule de questions ont été discutées par les participants qui regroupaient des responsables des grandes enquêtes, tel Michel Clair, des ex-ministres de la santé au niveau provincial et fédéral, tels Claude Forget et Monique Bégin, et des spécialistes de l'organisation et de la dispensation des soins.

La conférence avait comme but premier la recherche d'un consensus pour la réforme des soins de santé au Canada. De ce point de vue, elle a été un succès puisqu'elle a permis de constater qu'il existe une large convergence de vues sur l'importance de maintenir un système public et universel de santé et sur les principaux objectifs pour mettre fin à l'état actuel de crise dans le système. Une plus grande participation du privé, bien que généralement reconnue comme nécessaire, continue toutefois de susciter la crainte chez certains.

C'est au niveau du financement du système qu'on a pu constater l'existence de divergences plus sérieuses. Au cours des derniers mois, les provinces se sont unies pour réclamer d'Ottawa plus d'argent pour la santé. Toutefois, , nombreux sont ceux qui croient, à l'instar du Rapport Mazankowski, que notre système de santé n'est pas viable dans sa forme actuelle même si le gouvernement fédéral acceptait de hausser le niveau de sa participation financière. Il devient donc nécessaire d'examiner d'autres sources de financement. Ce qui soulève inévitablement la délicate et très concrète question de la liberté restreinte de choix qu'ont présentement les personnes à l'égard de leur santé. La conférence a mis en relief un large consensus sur l'importance de procéder à la mise en application des recommandations des rapports Clair, Mazankowski, Fyque, et autres. Par contre, la nouvelle ministre de la Santé à Ottawa, Anne McLellan et le responsable de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, Roy Romanow, ont demandé avec insistance aux provinces d'attendre le rapport de ce dernier avant de s'engager dans des réformes d'importance. Ils ont en outre plaidé en faveur de l'uniformité au niveau des régimes des provinces. Il mérite que l'on s'arrête sur ces deux interventions.

L'on se souvient qu'à l'origine le gouvernement fédéral a incité les gouvernements des provinces, au moyen d'une offre qu'elle ne pouvait refuser, dans la voie de l'assurance-maladie en s'engageant à assumer 50 % des coûts. Rien ne permettait de croire à l'époque qu'il ne s'agissait pas d'un engagement permanent. Les provinces se sont donc engagées à tour de rôle dans la couverture des soins hospitaliers et par la suite dans celle des soins médicaux. Au cours de la dernière décennie, plus pré-



Une plus grande participation du privé dans la santé, bien que généralement reconnue comme nécessaire, continue toutefois de susciter la crainte chez certains, constate Claude Castonguay.

cisément à compter de 1992, le gouvernement fédéral a décidé de réduire considérablement sa participation financière sous la pression de la montée des coûts de la santé et de la nécessité de résorber ses immenses déficits. Il n'est pas exagéré d'affirmer que cette décision du gouvernement fédéral a fait en sorte que la plus grande partie de la lutte aux déficits gouvernementaux s'est faite au détriment de notre système de santé. On évalue à environ 30 milliards de dollars la ponction ainsi effectuée dans le système entre 1992 et l'an 2000. De là provient, de toute évidence, une grande part des problèmes aigus qui confrontent depuis maintenant plusieurs années notre système de santé.

Lors de l'établissement du système, le Parlement fédéral a établi cinq critères auxquels doivent se conformer les régimes des provinces. Avec le passage du temps, l'interprétation de ces critères est devenue de plus en plus rigide et restrictive. À tel point, qu'au début des années quatre-vingt, le gouvernement fédéral s'est attribué le pouvoir d'imposer de sévères sanctions à toute province qui, selon lui, déroge aux critères de la loi. Ce qui a fait en sorte que le gouvernement s'est constitué à la fois comme le policier de notre système de santé et le juge de ce qu'il considère comme des infractions! Cet encadrement rigide et plutôt inhabituel a rendu difficile sinon impossible l'adaptation du système à l'évolution profonde des besoins et au progrès de la science et de la technologie. En d'autres termes, l'incapacité de notre système de répondre adéquatement aux besoins de la population découle dans une bonne mesure du cadre rigide qu'on lui a imposé.

Pour faire taire les critiques toujours plus nombreuses à l'endroit de notre système de santé, le gouvernement fédéral créait il y a une dizaine d'années le Forum national sur la santé. Après quatre années de consultations et de recherches et plusieurs millions de dollars, le Forum a produit un rapport qui est resté lettre morte. Essentiellement, le rapport proposait la création d'un régime universel d'assurance-médicaments et d'un régime universel de soins à domicile. Alors que le gouvernement fédéral réduisait de plusieurs milliards sa contribution à la santé, il aurait été insensé de s'engager

dans la création de ces deux régimes. Il serait tout aussi illogique de vouloir s'engager de nos jours dans cette voie. La création du Forum n'a donc servi aucune fin utile et a contribué à retarder la recherche de solutions face aux problèmes qui perdurent depuis plusieurs années.

C'est contre cette toile de fond qu'il faut situer les interventions de la ministre de la Santé et de Romanow. Placé dans ce contexte, le comportement du gouvernement fédéral en matière de santé au cours des années ne le justifie aucunement de demander aux gouvernements des provinces de maintenir l'uniformité entre leurs régimes et de reporter les réformes qu'elles jugent pressantes et nécessaires. Selon les deux porte-parole d'Ottawa, tout changement risquerait de briser l'uniformité. Pour faire image, ils ont brandi le spectre d'un régime à dix vitesses!

### Place à l'innovation

Exception faite de se conformer à la sagesse fédérale qui tarde à être formulée, il n'existe présentement aucune vertu spéciale dans l'uniformité. Le passé nous enseigne d'ailleurs qu'uniformité peut vite devenir synonyme de rigidité avec ce que cela comporte. On ne peut ignorer qu'il existe des différences énormes dans les besoins des provinces eu égard à leur degré d'urbanisation, à la structure d'âge de leur populations, etc. De plus, en période de changement, il est sûrement utile et nécessaire de laisser place à l'innovation et à l'expérimentation. D'ailleurs, il sera intéressant de voir si en Alberta les cliniques offrant un éventail élargi de services donnent de meilleurs résultats que les groupes plus restreints de médecine familial au Québec. De même, un partenariat plus large entre le privé et le public, par exemple en Ontario, donnera-t-il de meilleurs résultats que le refus du Québec à l'endroit de toute initiative privée.

L'on ne peut ignorer que les citoyens des différentes provinces seront en mesure de distinguer les initiatives qui mesurent les meilleurs résultats des autres. Ce contrôle de la base m'inspire davantage confiance qu'un contrôle par le haut fondé sur l'uniformité et la rigidité. Au lieu de chercher à encadrer étroitement l'action des provinces, le gouvernement fédéral ferait mieux de chercher les moyens de hausser sa contribution financière à la santé et rétablir ainsi, à tout le moins en partie, un meilleur équilibre avec les provinces dans le partage du fardeau de l'assurance-maladie. Ce serait se rapprocher de l'esprit dans lequel l'assurance-maladie a été lancée au Canada.

## LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



## Chiquenaude à l'éléphant

Cette victoire-là ne pouvait tomber à un meilleur moment. Au moment, justement, où le Canada a plus que jamais l'impression d'être le petit cousin pauvre des États-Unis. Au moment où, dans la foulée des attentats du 11 septembre, les Canadiens, pour toutes sortes de raisons — des plus légitimes aux plus détestables — entretiennent avec les Américains des rapports encore plus ambivalents qu'auparavant.

Si l'équipe canadienne avait gagné l'or contre la Biélorussie ou la Suède, les Canadiens auraient été contents, certes. Cela aurait effacé 50 années d'humiliations olympiques autour d'un sport perçu comme la spécialité canadienne entre toutes. Perdre à la luge, au patinage, bon, on encaissait. Perdre au hockey, c'était la honte — la défaite multipliée par l'orgueil blessé de 31 millions d'habitants.

N'importe quelle victoire, donc, aurait été célébrée triomphalement. Mais une victoire contre les États-Unis! Alors là, l'euphorie se teintait d'autre chose : comme une petite revanche délicieuse à savourer. Rien d'assez substantiel pour que le voisin dont l'on dépend se retourne contre soi, rien qui risque de briser la relation quasi organique qui lie la souris à l'éléphant, mais tout de même...

La souris venait de donner une chiquenaude à l'éléphant. Or, les éléphants ont beau avoir la peau coriace, ils n'aiment pas se faire agacer. Les Américains n'ont pas aimé, raison de plus pour fêter!

■ ■ ■

À Kandahar, où soldats américains et canadiens regardaient ensemble le match par satellite, cette victoire mémorable allait constituer l'unique triomphe du petit contingent canadien qui se trouve sous commandement américain, accepté là au nom du bon voisinage davantage que pour ses capacités logistiques.

Non seulement le Canada n'avait pas les moyens de transporter son régiment en Afghanistan, il n'avait même pas les moyens de l'habiller convenablement. Les soldats canadiens sont arrivés dans le désert d'Asie mineure attifés de combinaisons de camouflage faites pour les jungles du Vietnam — tenue voyante qui les exposait au ridicule et à pire encore, dans la mesure où qui dit camouflage dit nécessité d'être dissimulé aux yeux de l'adversaire.

Les pauvres diables ont été obligés de recourir à leur propre imagination pour se fabriquer des tenues correspondant au terrain. Ils ont tressé des guenilles incolores et assemblé des bouts de caoutchouc pour recouvrir leur casque, fabriqué une pâte avec du sable et de la peinture beige pour en enduire leurs uniformes... Ah, j'oubliais, l'armée leur a fourni des couvertures pour masquer le vert trop éclatant de leurs habits! Voilà qui va drôlement faciliter leurs manœuvres s'ils sont attaqués par surprise!

Ce qui, soit dit en passant, ne risque pas d'arriver souvent, car le Canada, on l'a vu lors du récent débat aux Communes, tombe au bord de l'apoplexie lorsque, par mégarde, ses soldats font la guerre pour vrai. Le régiment canadien a intérêt à se contenter de jouer les agents de sécurité à l'aéroport de Kandahar, sous peine de se retrouver dans le pétrin et de jeter le trouble chez les députés qui ont vu dans la livraison de trois prisonniers aux Américains le scandale du siècle.

Mais qu'aurait-il fallu faire au juste? Les amener à Toronto à bord d'un vol commercial? Les inviter à revendiquer le statut de réfugiés au Canada? Les remettre aux chefs de guerre afghans qui les auraient prestement libérés, à moins qu'ils ne les aient vendus à leurs familles contre argent sonnante ou laissé mourir dans la boue, comme cela s'est déjà produit? Aurait-il plutôt fallu, s'il s'agissait de talibans arabes, les livrer aux autorités de leurs pays d'origine où ils auraient été infiniment plus maltraités qu'à Guantanamo? Mais d'abord et surtout, pourquoi avoir tant insisté pour faire partie d'un contingent commandé par les Américains si c'est pour faire la fine bouche quand il s'agit de la suite logique des choses?

■ ■ ■

On savait que les Forces armées manquaient de moyens, mais l'histoire des uniformes illustre autre chose : la lourdeur inouïe de la bureaucratie militaire. Les tenues de camouflage pour le désert, apprenait-on récemment, ne seront pas prêtes avant... l'été prochain!

A-t-on déjà vu plus extraordinaire inefficacité? À quelle sorte d'usine a-t-on donné ce contrat, pour qu'il faille presque un an pour fabriquer quelques centaines d'uniformes? Ou alors, quelle sorte de processus interminable faut-il suivre pour que les machines à coudre commencent à fonctionner? Autre détail qui frappait, dans le débat parlementaire suivant la publication de la fameuse photo où l'on voit des soldats canadiens tenir trois prisonniers talibans : les députés, de même d'ailleurs que la plupart des commentateurs, se sont souciés exclusivement du sort des prisonniers, en ignorant complètement les risques que couraient nos jeunes soldats. Avait-on déjà oublié que les talibans les plus radicaux gardent des explosifs sous leurs vêtements, histoire de se faire sauter avec leurs gardes s'ils sont capturés?

Tout cela procède de la même tradition concernant les politiques de défense. Le Canada répugne à dépenser en temps de paix, mais sitôt un conflit venu, il veut aller planter son drapeau là où ça se passe... mais sans payer sa part ni courir de risque. Surtout pas de confrontation, pas d'échange de tirs, pas de prisonnier! Aller au front, yes Sir! Faire la guerre, no Sir!

Réunis en séminaire de travail les 14 et 15 février, les membres du Comité aviseur de l'action communautaire autonome décidaient de faire connaître publiquement à la ministre responsable de l'application de la politique gouvernementale sur l'action communautaire leur mécontentement face au peu de suites données à cette politique.

Mme Nicole Léger, ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

AU NOM des quelque 4000 groupes d'action communautaire autonome du Québec, nous vous écrivons aujourd'hui pour connaître l'heure juste sur le processus de mise en oeuvre de la politique sur l'action communautaire lancée en septembre. Quel est l'avenir réservé aux groupes communautaires autonomes? Que sont devenus les budgets supplémentaires annoncés il y a cinq mois?

Cet automne, les regroupements d'organismes communautaires autonomes vous ont écrit par centaines, exigeant l'investissement immédiat des 50 millions promis en appui à la mise en oeuvre de cette politique ainsi que des précisions sur cette mise en oeuvre, afin que nul ne subisse de recul dans sa situation financière déjà précaire. Rappelons que l'annonce de budgets supplémentaires avait été saluée en septembre comme un premier pas, quoique insuffisant au regard des situations de précarité et de pauvreté vécues par les groupes travaillant avec les populations les plus vulnérables.

En réponse, vous avez reporté l'annonce de la répartition des nouveaux budgets, tout en déclarant au Comité aviseur que l'engagement gouvernemental de maintien des acquis serait bientôt précisé et qu'il n'y aurait pas de reculs pour les groupes, conformément à l'engagement pris dans la politique.

Depuis ce temps, rien n'est venu de la part du gouvernement pour éclaircir le processus de transfert des organismes et regroupements d'un ministère à un autre tel qu'envisagé par la politique. L'inquiétude grandit.

Récemment, nous apprenions l'allocation d'environ 700 000 \$ aux corporations de développement communautaire et d'une somme de 38 000 \$ au comité aviseur. Aucune autre somme n'a été

annoncée en appui à l'action communautaire autonome. Pas même aux groupes de défense collective des droits envers lesquels la politique gouvernementale a pris des engagements spécifiques.

Le samedi 9 février, quelque 200 personnes, issues d'une diversité de groupes communautaires autonomes du Québec, ont manifesté devant le conseil national du Parti québécois pour signifier leur impatience grandissante face à la lenteur du processus gouvernemental et réclamer une véritable reconnaissance ainsi qu'un soutien financier de leur mission.

Plus de cinq mois après le lancement de la politique, il est plus que temps que le gouvernement du Québec concrétise ses orientations et qu'il pose des gestes significatifs d'appui aux groupes communautaires autonomes. Quand vient le temps de conclure des ententes pour sous-traiter les services que le réseau public n'est plus en mesure d'offrir, les budgets sont au rendez-vous... Qu'en est-il des engagements pris envers les groupes que s'est donnés la population pour agir sur ses conditions de vie?

Nous vous demandons instamment, Madame la ministre, de faire connaître rapidement vos intentions.

Ont cosigné la lettre : Marc Bachand, secteur famille ; Marie-Lise Bastien, secteur autochtones ; Lucie Bélanger, secteur alphabétisation populaire ; Denis Cusson, secteur logement ; Pierre Ducasse, Table nationale des corporations de développement communautaire ; Yvan Noé Girouard, secteur communications ; Raymond Johnston, secteur défense des droits ; Madeleine Lacombe, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ; Sylvain Lafrenière, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec ; Bertrand Loïselle, Coalition des tables régionales des organismes communautaires du secteur santé et services sociaux ; Claudette Martel, secteur jeunes ; Johanne Nasstrom, secteur femmes ; Francine Németh, secteur éducation à la solidarité internationale ; Gabrielle Pelletier, secteur environnement ; Stephan Reichhold, secteur réfugiés, personnes immigrantes et communautés ethnoculturelles ; Nathalie Roberge, secteur action bénévole ; Chloé Serradori, secteur personnes handicapées ; Sonia Vaillancourt, secteur loisir ; Pierre Valois, Table des fédérations et organismes nationaux en éducation populaire autonome ; Monique Villemain, secteur consommation.



# Zimbabwe : le chef de l'opposition accusé de trahison

ANGUS SHAW  
*Associated Press*

HARARE, Zimbabwe — À moins de deux semaines de l'élection présidentielle, le chef du principal parti d'opposition zimbabwéen, Morgan Tsvangirai, a annoncé hier avoir été formellement accusé de trahison.

Soupçonné d'avoir comploté en vue d'assassiner le président Ro-

bert Mugabe, le président du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) a été questionné pendant deux heures dans un commissariat de Harare, avant qu'on ne lui signifie son accusation — pour laquelle il risque la peine de mort.

M. Tsvangirai a balayé ces accusations et assuré qu'il continuerait de battre campagne à l'approche du scrutin des 9 et 10 mars. « Tout ça ne vise qu'à me détruire politique-

ment », a-t-il déclaré à la presse en accusant le parti de M. Mugabe, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), de vouloir l'éliminer de la course.

Le président Mugabe avait affirmé la semaine dernière qu'il ne chercherait pas à faire arrêter M. Tsvangirai avant les élections. L'avocat de l'opposant, M<sup>e</sup> Innocent Chagonda, a toutefois estimé

que la police n'aura jamais le temps de boucler son dossier avant le scrutin.

Le pouvoir accuse le chef du MDC d'avoir rencontré à la fin de l'an dernier à Montréal la société de consultants politiques Dickens & Mason en vue de mettre au point « l'élimination » de Mugabe. La société a ensuite diffusé une cassette vidéo d'un entretien dans lequel M. Tsvangirai évoque la renversement du président.

Mais la cassette apparaît quelque peu trafiquée et la personnalité de l'accusateur est également sujette à caution, alors que l'opposant reconnaît avoir discuté avec cette société des moyens de promouvoir l'image du MDC à l'étranger. La presse officielle zimbabwéenne a largement repris les propos du PDG de Dickens & Mason, Ari Ben-Menashe, en le présentant comme un homme d'une « crédibilité indiscutable ».

## Fin des sanctions contre Kaboul

*Agence France-Presse*

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont fait un geste hier à l'égard du gouvernement intérimaire afghan en levant leurs sanctions liées au trafic et à la production de drogue dans ce pays, sans attendre de résultats concrets.

Le secrétaire d'État adjoint chargé de la lutte antidrogue, Rand Beers, a expliqué qu'il était désormais « dans l'intérêt vital des États-Unis de pouvoir apporter un soutien complet à l'autorité afghane pour la reconstruction du pays ».

Il a ajouté que les sanctions tenaient compte d'un époque où la milice intégriste des talibans était au pouvoir à Kaboul, et que leur levée avait été décidée « pour tenir compte de l'avenir » et ne pas pénaliser un nouveau pouvoir qui affirme vouloir s'attaquer au lucratif trafic d'opium et d'héroïne.

« La nouvelle autorité installée en décembre a pris des mesures initiales importantes et fait savoir clairement qu'elle interdisait la culture du pavot et le trafic des stupéfiants. Elle a commencé de travailler avec la communauté internationale dans ce domaine », a déclaré M. Beers.

Le gouvernement intérimaire afghan dirigé par Hamid Karzaï est de surcroît un allié crucial pour les États-Unis dans la traque des responsables présumés des attentats du 11 septembre et des talibans qui les ont protégés.

Les sanctions américaines prévoient la cessation de toute aide économique et le blocage des prêts sollicités par les pays concernés auprès des institutions financières internationales.

La décision américaine entre dans le cadre d'une procédure dite de « certification » par laquelle Washington définit chaque année une liste de pays producteurs majeurs ou servant de plaque tournante importante dans le trafic de drogue.

Vingt-trois pays sont ainsi identifiés : Afghanistan, Bahamas, Bolivie, Brésil, Birmanie, Chine, Colombie, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Haïti, Inde, Jamaïque, Laos, Mexique, Nigeria, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Thaïlande, Venezuela, Vietnam.

La plupart — 20 exactement — ne sont toutefois pas soumis à des sanctions, en raison de leur coopération satisfaisante dans la lutte antidrogue avec la communauté internationale.

## L'Irak reprend contact avec l'ONU

*Agence France-Presse*

NEW YORK (Nations unies) — Un responsable irakien, pour la première fois depuis un an, s'entretiendra au début du mois prochain au siège des Nations Unies à New York avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

La rencontre entre le ministre irakien des Affaires étrangères, Naji Sabri, et M. Annan aura lieu le 7 prochain à New York, a annoncé hier un porte-parole des Nations unies. Elle durera une journée, M. Sabri devant ensuite participer à une réunion des chefs de la diplomatie de la Ligue arabe.

« Les Irakiens ont indiqué qu'ils étaient disposés à continuer le dialogue après le 5 avril prochain », après un sommet de la Ligue arabe les 27 et 28 mars, a cependant ajouté Stéphane Dujarric.

La précédente réunion à ce niveau entre les Nations unies et l'Irak avait eu lieu en février dernier, mais le secrétaire général et Mohammad Said al-Sahhaf, alors ministre irakien des Affaires étrangères, s'étaient rapidement séparés sans même avoir pu engager un véritable dialogue.

M. Annan espère, a précisé le porte-parole, que la prochaine réunion « sera centrée sur les résolutions du Conseil de sécurité, dont celles portant sur le retour en Irak des inspecteurs » retirés le 11 novembre 1998 à la veille du déclenchement d'une campagne de bombardements par les aviations américaine et britannique.

Cette précision, fait-on remarquer de source diplomatique, vise à rassurer Washington pour lequel il n'y a rien à négocier avec le gouvernement de Saddam Hussein qui doit, avant toute chose, laisser revenir en Irak les inspecteurs des Nations unies chargés de contrôler le respect des résolutions ordonnant le désarmement de l'Irak.

